

DOYENNÉ de MALESHERBES

ENQUÊTE DE 1850

En 1849, l'abbé Félix Dupanloup est appelé à succéder sur le siège d'Orléans à M^{gr} Fayet, évêque de ce lieu, décédé à Paris des suites du choléra. Le nouvel évêque est sacré le 9 décembre 1849, et prend possession de son diocèse le surlendemain.

Très vite, il souhaite être au courant des réalités spirituelles et matérielles du peuple dont il a désormais la charge. Une de ses premières actions, deux mois après sa prise de fonction, est d'adresser à l'ensemble des curés de son diocèse une lettre circulaire, en date du 20 février 1850, accompagnée d'un questionnaire imprimé de 8 pages, que chacun est prié de renseigner.

N° 3 CIRCULAIRE

Orléans, le 20 février 1850

Monsieur le Curé,

Mon premier devoir, en prenant en main le gouvernement du Diocèse dont il a plu à Dieu de m'imposer la charge, c'est de bien connaître l'état spirituel et matériel de toutes les Paroisses qui le composent.

Vous pouvez m'aider beaucoup, Monsieur le Curé, ainsi que tous vos vénérables confrères, à acquérir promptement cette connaissance, qui m'est indispensable pour pouvoir rendre au Clergé et aux Fidèles les services dont je leur suis redevable en Notre-Seigneur. Il suffit, pour cela, que chacun de MM. les Curés me fournisse, sur l'état, les besoins, les ressources de sa Paroisse, tous les renseignements les plus complets, les plus détaillés et les plus exacts qu'il pourra.

C'est ce que je viens vous demander et ce que j'attends de votre zèle pour le bien et de votre charité pour moi.

Afin de vous faciliter de travail, j'ai fait imprimer une série de questions embrassant à peu près tous les points sur lesquels j'ai besoin d'être renseigné. Vous recevrez ci-joint un exemplaire de ces questions, et vous n'aurez qu'à mettre vos réponses en regard des questions elles-mêmes.

J'ose vous prier, Monsieur le Curé, d'apporter à cet important travail, non seulement la plus grande exactitude pour le fond et les détails, mais aussi tout le soin possible pour l'exécution matérielle. Quand il sera terminé, vous voudrez bien l'envoyer à M. votre Doyen, qui le transmettra à M. votre Archidiacre.

Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon entier dévouement.

† FÉLIX, Evêque d'Orléans

Ce questionnaire comprend une cinquantaine de rubriques, certaines regroupant plusieurs questions connexes. Cela comprend des informations sur la paroisse, ses édifices et son patrimoine, les habitudes religieuses, l'éducation des enfants...

350 questionnaires ont été retournés, regroupés par doyennés, et conservés. Les réponses des curés sont d'une facture inégale, mais parfois étonnantes ou savoureuses. Elles fournissent un état assez vaste d'une situation à un moment donné.



Les documents retranscrits ci-après regroupent les réponses émanant du **Doyenné de Malesherbes**, à savoir celles des curés des paroisses de Malesherbes, Audeville (qui s'étend sur les communes d'Audeville et d'Intville), Coudray, Engenville (qui dessert aussi Césarville et Dossainville), Labrosse, Mainvilliers (qui s'étend sur les communes de Mainvilliers et de Nangeville), Manchecourt, Morville (qui dessert aussi Thignonville et Pannecières), Orveau, Ramoulu, Sermaises (qui dessert aussi Rouvres).

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Malesherbes a comme curé-doyen l'abbé Pierre-Patrice-Augustin Trézin,
né le 12 juillet 1794, ordonné prêtre le 19 décembre 1818, nommé curé de Malesherbes le 8 février 1836, chanoine honoraire du 7 mai 1847 ;
il décédera le 29 juillet 1880.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Malesherbes	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Malesherbes
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>Malesherbes est à 18 kilomètres de Pithiviers et à 60 d'Orléans. Les nouvelles mesures placées sur la route nous placent à 62.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>La paroisse ne comprend pas d'autre commune que celle de Malesherbes.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>1423, tous catholiques comme nous les avons aujourd'hui.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>1714 hectares, 78 ares, 33 centiares.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Nous avons trois hameaux qui sont 1° Rouville et Bois Biphard qui se touchent. Ce hameau est à 1135 m de Malesherbes, sa population est de 129 habitants, communication facile, bons chemins. 2° Pinson à 1415 m, population 170. 3° Trézan à 2577 m, population 98. Malesherbes ayant 1026 habitants, la population entière de la paroisse est de 1423. Aucune difficulté de communication de toute part.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Les fièvres, le plus souvent la fièvre typhoïde. On attribue cette maladie à la vallée que nous habitons et aux marais qui nous entourent.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise est cure de 2^{ème} classe depuis le concordat.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>L'église a 27 mètres de longueur et 15 mètres 65 c de large. J'y ai vu 600 personnes rassemblées, c'est tout ce qui peut y venir à la fois dans nos temps. L'angle du côté de l'évangile menace ruine, on y a pourvu par des liens de fer, mais je les crois insuffisant, j'en ai donné avis à l'autorité.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>L'église est du treizième ou quatorzième siècle, nullement remarquable sous le rapport de l'art. Nous avons l'ancien tombeau des cordeliers, composé de huit statues assez estimées, mais mutilées, deux Christ en ivoire assez remarquables d'exécution, plus remarquables quant à la matière du grand qui a 62 cent de hauteur. La décoration intérieure est autant en rapport avec le style de l'édifice qu'il m'a été donné de le faire.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Point de chapelles distinctes, trois autels.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'église est entièrement isolée, on en peut faire le tour. Le tabernacle est convenable à l'extérieur, l'intérieur est très décent, il ferme à clé et à double tour. Celui de la chapelle de la St^e Vierge est en même état, moins riche.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>La lampe allumée brûle jour et nuit depuis son arrivée dans la paroisse, 14 ans.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts sont très décents, fermant à clé.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>Nous avons une sacristie longue de 5 mètres, large de 3 mètres 80. Nous ne pouvons pas placer plus d'armoires que celles qui s'y trouvent. Toutes, sans exception ferment à clef.</i>	

Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>S^t Martin évêque de Tours est le seul patron.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Pour nos reliques, c'étaient autrefois des reliques de plusieurs martyrs, conservées chez les cordeliers, l'authentique manquant M^{gr} Morlot les a retirées, et nous en a données qui ont été extraites de la châsse de Coudray.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>De 1795 à 1802 M. Pannier. De 1802 à octobre 1808 Jérôme Maillet. De 1808 à 1830 M. Charles Joseph Marie Piton. De 1830 à 35 Jean Baptiste Charles Lacroix. De 1836 22 février jusqu'à ce jour et tant qu'il plaira à Dieu et à nos évêques P. P. A. Trézin.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Nous avons à Malesherbes deux chapelles particulières, la 1^{ère} celle des sœurs établie sous le pontificat de M^{gr} de Beauregard en 1836. La 2^{ème} celle de M. d'Aboville qui est l'ancienne église de Rouville, permise de nouveau par M^{gr} Fayet en 1847.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	<i>Voir l'article précédent. La 1^{ère} dans l'établissement des sœurs, la 2^{ème} à Rouville. Ces deux chapelles sont convenablement tenues. La chapelle des sœurs n'a d'autre condition que celle qui oblige les sœurs à aller faire leurs visites à l'église paroissiale. La 2^{ème} de Rouville n'a d'autres conditions que celles portées par la pancarte apposée dans la chapelle qui est la même pour toutes les chapelles antiques. Le S^t Sacrement est conservé dans la chapelle des sœurs, avec saluts du Sacré-Cœur les 1^{ers} vendredis du mois.</i>
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière situé à l'ouest sur la route de Puisseaux, à la distance de 153 mètres. Il est entièrement clos, ayant une place réservée pour les enfants morts sans baptême et les suicidés.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Le presbytère semble appartenir à la commune, les réparations ont été faites l'année dernière, et se continuent par les murs de clôture. Il y a trois chambres habitables, une cuisine et le cabinet de la domestique. Il n'est pas insalubre, mais il laisse beaucoup à désirer.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>Les revenus de l'église en biens-fonds sont de 190 F et 50 c de rentes sur l'état. Il n'y a qu'une seule fondation, celle de M. Matthieu Lefrançois dont nous attendons le règlement de l'évêché.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>Point de revenu, point de supplément. Casuel approximativement 300. honoraires de messes 200.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	<i>Nous avons un vicaire curé depuis quatre ans et demi. Il habite la paroisse, la fabrique lui donne 200 francs, son casuel est de 100 et plus. Le presbytère tel qu'il est est à peine suffisant pour le curé.</i>

Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>La quête se fait pour l'église tous les dimanches, elle se trouve mêlée avec le prix du gâteau qui se vend après la messe, le tout produit à peu près 50 à 60 francs. Le tarif des oblations collé sur une porte d'armoire a disparu lors de la réparation de la sacristie. + question mal saisie, il n'y a pas de quête pour le curé.</i>
Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Les familles pauvres, peu nombreuses, sont secourues par les dames des pauvres, malades elles sont visitées par les sœurs qui les reçoivent à l'infirmerie. Nous avons assez de familles riches, peu généreuses.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	<i>Point de fabrique ni usine.</i>
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	<i>Nous avons un bureau de charité, des dames chargées de distribuer les aumônes. Une société de secours mutuels s'était formée pour et par les ouvriers. Mais ils se sont lassés. J'ai cherché à réchauffer leur zèle, je crains de ne pas réussir. Nous avons une salle d'asile pour les enfants en-dessous de six ans. Ses ressources sont les rétributions mensuelles et une indemnité de logement accordée par la commune.</i>
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	<i>Nous n'avons pas d'hospice, mais une infirmerie avec huit lits, le tout sans fondation, sans autres ressources que la charité des fidèles Une sœur de celles des écoles la supervise et est chargée comme aussi des visites à domicile.</i>
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	<i>J'ai entrepris il y a 5 ans de former une bibliothèque à l'usage des paroissiens, je n'ai pas été secouru par eux. J'ai à peu près 100 volumes.</i>
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Les habitudes religieuses des paroissiens sont celles d'un peuple qui depuis quelques années revient à la pratique des devoirs essentiels. La population de la ville est commerçante, nous avons parmi eux tous les corps d'état, la campagne cultive ses champs. Ils sont généralement doux, mais sans énergie. Le respect humain est le plus grand obstacle à vaincre, avec moi la douceur et la longévité fait obtenir de bons fruits. Il n'y a pas de superstitions marquantes, un peu de toutes mais pas connues.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices sont mieux suivis depuis six à sept ans. Mais il n'y a pas foule, si ce n'est aux grandes solennités. La cause est l'ignorance et le défaut d'instructions pendant plus de trente ans.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>À Pâques deux cent et plus, à Noël 70 à 80, à la fête-Dieu 50, à l'assomption 50, à la Toussaint un peu plus. à la 1^{ère} communion une vingtaine qui accompagnent, aux 1^{ers} dimanches du mois une quinzaine. Quelques communions dans la semaine de temps en temps, tout cela sans compter les 4 sœurs qui suivent leur règle.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Je ne connais pas d'enfants qui ne soient pas baptisés ; mais il y en a beaucoup que l'on baptise assez tard généralement en quinze jours, d'autres attendent un mois, il y en a même de trois, quatre, cinq et six mois, mais ces derniers cas sont rares.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>À peu d'exceptions près les mariages sont bénis à l'église le même jour que le contrat civil.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Le plus grand nombre des malades reçoivent les sacrements de la religion, on en trouve peu qui les dédaignent. La plupart de ceux qui nous échappent sont ceux qui en sont privés par leurs parents, qui craignent que cette cérémonie ne les avance.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>Pendant le Carême seulement il y a prière, instruction et bénédiction le mardi et le jeudi de chaque semaine au déclin du jour, sans compter l'instruction et le salut du dimanche, l'instruction à la messe, le salut après vêpres. La semaine S^{te} occupée par les confessions et les préparatifs du reposoir nous laisse peu de temps pour les exercices qui sont le jeudi la grand'messe à 9 heures, le soir à 7 heures le lavement des pieds, une instruction puis les chants du psautier, du vexilla et du Stabat mater. Le S^t Sacrement a été exposé le jour et la nuit, les sœurs présentes la nuit et suivant leur règlement. Le vendredi à 9 h la messe de la crucifixion et le samedi la bénédiction des fonts.</i>

Quels sont les saluts et bénédictions du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Les saluts sont ceux prescrits par l'Ordo, et les 1^{ers} dimanches du mois.</i>
Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?	<i>Nous faisons une seule procession extraordinaire, c'est celle du Vendredi de la passion. N.D. de Pitié était une solennité des cordeliers qui après leur destruction a été portée à la paroisse. Depuis cinq ans nous célébrons avec fruit le mois de Marie. Cette célébration a donné lieu à une association pieuse. Chaque jour on récite un Ave Maria, chaque associé se propose de ramener une âme à Dieu ; à la mort d'un de ses associés, chaque membre fait célébrer une messe pour le repos de l'âme du défunt ou de la défunte. Hors de là nous n'avons que des messes de confréries pour les différents corps d'état.</i>
Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?	<i>L'œuvre de la propagation de la foi est établie, mais le nombre des associés est trop peu nombreux pour que nous puissions établir actuellement l'œuvre de la S^{te} enfance.</i>
Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?	<i>Nous avons eu une prédication extraordinaire en 1840, le prédicateur était le père Pouradier. Le fruit en a été peu visible.</i>
À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?	<i>À 7 ans les enfants se confessent quatre fois l'an. C'est l'âge où ils commencent à venir au catéchisme. Les petites filles sont plus régulières que les garçons. À dix ans ils fréquentent le grand catéchisme jusqu'à la 1^{ère} communion. C'est ce grand catéchisme qui est préparatoire à la 1^{ère} communion. Le petit catéchisme se fait deux fois la semaine, le grand autant de fois, le dimanche on les rassemble tous après vêpres. La 1^{ère} communion se fait tous les ans.</i>
Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	<i>Les petits enfants de 7 à 10 ans à tous les 4 temps. Les plus grands à moins de dérangement tous les mois.</i>
Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	<i>Les catéchismes sont interrompus pendant trois mois, juillet, août et 7^{bre}.</i>
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	<i>Le dimanche après vêpres, à trois heures ou trois heures et demie, le mercredi et le jeudi pour les petits, le lundi et jeudi pour les plus grands, ces catéchismes de la semaine se font à 11 h après l'école.</i>
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	<i>Le catéchisme se fait au bas de l'église éloigné de tout bruit.</i>
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	<i>La retraite dure trois jours, le matin à 7 j, les enfants sont rassemblés pour la prière du matin et des réflexions en forme de méditations appropriées à leur âge, puis la messe de huit heures. À 10 h les enfants viennent à l'église pour le chant de cantiques, répétition des cérémonies et la 1^{ère} instruction, il est près de midi quand finit cet exercice. À trois heures, ils sont rassemblés au même effet pour la 2^{ème} instruction, à 6 heures pour la prière et des réflexions. La veille de la 1^{ère} communion l'exercice du soir à 6 heures est ordinairement omis pour les confessions.</i>
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Malheureusement non. Les garçons pour la plupart vont à Paris apprendre un état, le reste est retenu par ceux qui les ont précédés, d'un ou deux ans. Pour les filles, elles veulent aller au bal, et quel bal ! quelques-unes restent fidèles et restent après vêpres au catéchisme.</i>

Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	<i>Non.</i>
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Nous avons quatre institutions et écoles de filles et de garçons. 1° l'école communale tenue par un élève de l'école normale, 2° l'école des filles tenue par les sœurs filles de la croix, 3° une petite institution de filles ou pensionnat Maugé tenue par une dame. 4° enfin la salle d'azile tenue par une femme qui est allée se former à Orléans il y a 4 ou 5 ans.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>L'école communale des garçons laisse à désirer sous le rapport moral et religieux, moins aujourd'hui qu'il y a un an.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	<i>Les sœurs chargées du soin des malades sont fondées et dotées. Elles ont un fond de trente mille francs sans compter leur maison meublée.</i>
Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>Tout y compris 190. 1° 60 garçons, 2° 60 chez les sœurs, 3° une vingtaine à la petite institution, 4° 50 à la salle d'azile.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Oui, excepté à la salle qui ne renferme que des enfants au-dessous de 6 ans.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>Tout est dans la ville.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>J'ai eu lieu de me plaindre de l'inexactitude du maître, je l'ai réprimandé et j'espère qu'il sera désormais exact à ce devoir.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Non.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Non.</i>

Trézin, curé doyen de Malesherbes

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse d'Audeville a comme curé l'abbé Adolphe-Hippolyte Lesartre, né le 11 mars 1805, ordonné prêtre le 31 mai 1828 et aussitôt nommé curé d'Audeville et d'Intville ; il décédera le 14 avril 1852.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse d'Audeville	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune d'Audeville
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>Distance du chef-lieu d'Archidiaconé, 1 myriam 2 kilom ; du chef-lieu de doyens 1 myriam 3 kil ; de la ville Episcopale 5 myriam 4 kilom.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>Oui Audeville et Intville.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>Audeville 272 – Intville 153 – en tout 425. Point de Protestants.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>Audeville 1251 hect, 74 ares, 82 cents. Intville 484 hect, 74 ares, 65 cents.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>3 hameaux. Emerville 2 fermes Population 180. – Carbouville 1 ferme, Popul 10. – Partie d'Argeville, 1 ferme, popul 9. Emerville 2 Kil. – Carbouville 1 Kil 500 m. – Argeville, 2 Kil 500 m. les chemins pendant l'hiver sont creusés par les voitures, cependant les communications sont très faciles. Intville mère à 3 Kil</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Pays très sain. Quelques pleurésies, fluxions de poitrine, causées le plus souvent par un excès de travail.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>Succursale depuis 1802. Paroisse assez ancienne autrefois du diocèse de Sens. Une charte de Manassès de Garlandes Evêque d'Orléans, datée de Pithiviers en 1169 fait mention de la paroisse d'Audeville et du curé qui y était alors (Antiquités d'Etampes p. 458 par de Fleuriau).</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>24 mètres de longueur sur 6 de largeur. À l'entrée de l'église il existe un porche de 4 mètres de longueur sur autant de largeur. Assez grande, au moins pour la portion de population qui assiste aux offices. 120 places. Elle est en assez bon état, surtout à l'intérieur ; à l'extérieur du côté du midi, une portion du mur de la nef se sépare (il n'est plus à plomb). La toiture de la nef aurait aussi besoin d'être renouvelée en grande partie.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>Les diverses parties de l'église sont des constructions de différentes époques. La tour qui est au milieu de l'Eglise peut remonter au XI^e ou XII^e siècle (plein cintre, piliers carrés, voutes sans nervure). Le sanctuaire peut remonter au XV^e siècle style ogival ; à la voûte mélange de nervures cylindriques et prismatiques, colonnes avec chapiteaux à la naissance de la voûte. Quant à la nef elle ne présente aucun style, fenêtres plein cintre, porte avec colonnes et ogive surbaissée. Sous le rapport de l'art, nullement remarquable. Statues en bois assez anciennes. Tableaux assez bons assez bien conservés. Aucun objet d'art ou antiques.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Une chapelle. Deux autels avec retables adossés au mur. 4 autels.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>Isolée de trois côtés au levant au nord et au couchant. Au midi est la cour du presbytère, du même côté au bas de l'église et y attenant, un petit bâtiment dépendant du presbytère adossé à un bâtiment d'une maison voisine. Le tabernacle est en bois sculpté et peint avec ornements dorés, à l'intérieur il est garni de soie rouge. Il ferme à clef.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Les revenus de la fabrique ne le permettent pas.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>En pierre taillée. Bassin pour l'eau baptismale en plomb, couvercle en zinc. Ils sont fermés à clef.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>La sacristie a 4 mètres de long sur 3 de large. Elle est assez salubre. Il existe dans cette sacristie assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, livres, &c. Les armoires où sont renfermés les vases sacrés & les S^{tes} huiles ferment à clef.</i>	

Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>S^t Sulpice archevêque de Bourges 27 août. S^t Sébastien 20 janvier.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Aucune.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>La paroisse est restée sans curé depuis 1793 jusqu'en 1828. Elle a été desservie par MM. Les curés de Sermaises, de Césarville et de Mainvilliers. De 1802 à 1808 par M. Piton curé de Sermaises, de 1808 à 1812 par M. Malivoir curé de Mainvilliers, 1814 à 1819 par M. Dufay de Césarville, de 1819 à 1825 par M. Tasse curé de Mainvilliers, de 1825 à la fin de 1827 par M. Durand aussi curé de Mainvilliers, pendant les 6 premiers mois de 1828 par M. Midoux curé de la même paroisse, depuis le mois de juin 1828 par le curé actuel M. Lesartre.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Aucun autre édifice si ce n'est l'église d'Intville, annexe d'Audeville.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	<i>Aucune.</i>
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>À l'extrémité nord du village à 200 pas de l'Eglise. Il est entouré de murs. Il y a une partie affectée aux enfants morts sans baptême et aux suicidés.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Il est à loyer. En assez bon état de réparations. 3 chambres dont deux à feu, une petite salle à manger, une cuisine et un cabinet pour la domestique, point de dépendances, point de servitudes. Il n'est séparé de l'Eglise que par la cour. Quelque peu humide. Jardin.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>Point de biens-fonds. 10 F de rentes sur l'état. 11 F sur particuliers. Un capital de 1.200 F provenant de rentes remboursées, cette somme est placée à la caisse de Service des Etablissements publics à Pithiviers ; à 3 pour 100 et chaque année les intérêts sont capitalisés. – Charges et fondations : 21 messes basses avec annonces, 4 recommandations, honoraires du curé 33 F 50 c (ainsi réglé par M^{gr} de Beauregard le 15 janvier 1829). 1° 1603. Rente de 3 liv 6 sous 8 deniers à la charge d'un obit et 3 leçons et messe haute pour Jeanne Amiard et Louis Sellier réduit à une messe basse avec annonce. 2° 1652 rente de 3 liv 5 sous, un obit à 3 leçons, messe haute pour M. Jacques Meyeule ancien curé d'Audeville, Clément Minier et Jeanne Bouvard réduit à une messe basse &c.. 3° rente de 2 liv 13 sous 4 d^{rs}, 2 obits et 3 leçons, messe haute pour Nicolas Privé et Etienne Thibault, réduite à une messe basse &c. 4° 1612. Rente de 2 liv 10 sous à la charge d'un obit et 3 leçons, messe haute pour Amet Ronceret et Perrine Hardy, réduit à une messe basse, &c. 5° 1721. Rente de 10 liv à la charge de 8 messes basses pour Jean Dosne et Marie Brunet réduites à 4 messes basses avec annonces. 6° Rente de 3 liv 10 d, un obit et 3 leçons avec messe haute pour M. Maulny ancien curé d'Audeville et Michel Boyer réduit à une messe basse. 7° 1672. Rente de 11 liv à la charge d'un obit et 3 leçons, messe haute, 4 recommandations pour Toussaint Le Luc et Jeanne Derive, réduit à 2 messes basses et 4 recommandations. 8° Rente de 4 mines de blé froment à la charge de quatre obits et 3 leçons, messe haute pour Alexis Ronceret et Marie Molveau, réduits à 10 messes basses avec annonces. (7 de ces rentes sont remboursées).</i>

<p>La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?</p>	<p><i>Pas de revenus à la cure. Point de supplément. Casuel d'Audeville de 40 à 80 F ; à peu près un annuel par an pour les deux communes, 21 messes de fondations, 12 messes de confrérie de la S^e Vierge, 12 ou 15 autres messes, en tout de 80 à 90 messes.</i></p>
<p>Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?</p>	<p><i>Néant.</i></p>
<p>Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?</p>	<p><i>Aucune quête. Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont affichés dans la sacristie.</i></p>
<p>Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?</p>	<p><i>Point de pauvres. Ils trouveraient dans les fermes de la paroisse assez de pain pour se nourrir.</i></p>
<p>Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?</p>	<p><i>Aucune, si ce n'est un moulin à vent.</i></p>
<p>Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?</p>	<p><i>Il n'existe aucun de ces établissements dans la paroisse.</i></p>
<p>Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?</p>	<p><i>Non, il n'y a pas d'hospice.</i></p>
<p>Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?</p>	<p><i>Point de bibliothèque paroissiale.</i></p>
<p>Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?</p>	<p><i>Leurs habitudes ne sont pas religieuses, parce qu'ils n'ont pas de foi. Leur genre d'occupation est l'agriculture. Ceux qui ne font pas valoir des terres sont occupés dans les fermes. Ils sont sobres, économes, laborieux, peu adonnés aux plaisirs. Pour ce qui est des besoins de la vie, ils récoltent presque tout ce qui leur est nécessaire. Quant aux besoins spirituels, ils auraient besoin d'instruction ; mais ils ne viennent pas les entendre. Le travail les absorbe, c'est pour cela que le ministère y est nul. Pas de ressources pour le bien. Pas de superstitions.</i></p>
<p>Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?</p>	<p><i>Les offices ne sont pas habituellement suivis. Quelques femmes seulement y assistent, rarement on y voit des hommes. Les révolutions qui se sont succédé en sont en grande partie la cause. Puis les ventes de terre, les Elections, les revues, les foires qui ont lieu le dimanche, forment encore un obstacle à l'assistance aux offices. Enfin la grande raison c'est qu'ils ne le veulent pas. Ils travaillent le dimanche comme un jour de la semaine, surtout les ouvriers employés dans les fermes.</i></p>
<p>Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?</p>	<p><i>Les sacrements sont peu fréquentés, douze ou quinze enfans de 12 à 17 ans s'en approchent à Pâques & à Noël.</i></p>

Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>15 jours, trois semaines, quelques fois un mois après leur naissance, rarement au-delà.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Point de mariage civil dans la paroisse.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Les malades demandent rarement eux-mêmes les secours de la religion, ils ne les refusent pas positivement ; mais ils diffèrent tellement que souvent ils sont presque sans connaissance lorsqu'ils les reçoivent. La cause, défaut de foi, l'indifférence. Bien rarement on trouvera chez eux les dispositions nécessaires pour leur administrer le S^t viatique.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>Pendant le Carême tous les jeudis vers le coucher du soleil, la prière suivie de la lecture de l'épître et de l'évangile, d'une courte instruction et de la bénédiction du S^t sacrement avec le ciboire. L'assistance n'est pas nombreuse. En faisant la prière plus tard il y aurait moins de monde encore.</i>
Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Ceux qui sont marqués dans l'Ordo, quand il y a des assistants.</i>
Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?	<i>Point de dévotions particulières. Point de processions extérieures, autres que celles de la fête-Dieu et des rogations. Confrérie de la S^{te} Vierge, elle consiste à faire dire une messe par mois pour les personnes vivantes et défuntes de la dite confrérie. Messe de S^t Sébastien autorisée par M^{gr} de Beauregard à l'époque du choléra 1832. Confrérie de S^t Eloi patron des laboureurs qui viennent en bien petit nombre à la messe qui est dite pour eux ce jour-là. - Nombre des personnes inscrites sur le registre de la confrérie de la S^{te} Vierge 24.</i>
Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?	<i>Ces œuvres ne sont point établies. Quelques fois les annales de la propagation de la foi ont été procurées à quelques personnes. Résultats nuls.</i>
Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?	<i>Des retraites ou des prédications extraordinaires n'ont jamais été données dans la paroisse.</i>
À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?	<i>Les enfans commencent à se confesser à 6 ou 7 ans, mais les parents ne pensent pas à les envoyer. Ils commencent à venir au catéchisme à 9 ou 10 ans. Ils y viennent assez régulièrement pendant les deux ans qui précèdent la première communion. Catéchisme spécial pour la 1^{ère} communion 3 fois par semaine depuis Pâques jusqu'à la Fête-Dieu. 1^{ère} communion ordinairement tous les 2 ans ; tous les ans quand il y a des enfans qui ont l'âge et qui doivent aller en service.</i>
Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	<i>Les petits enfans au commencement de l'avent et du carême. Ceux qui se préparent à la 1^{ère} communion pendant l'avent, et le carême, après pâques, 15 jours avant la 1^{ère} communion et la veille.</i>
Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	<i>Du mois de mai au mois d'octobre. Au mois de mai les enfans ne vont plus à l'école, leurs parents les envoient aux champs, à l'herbe, garder les bestiaux.</i>
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	<i>Le dimanche en hiver avant les vêpres, en carême après. Pendant la semaine à 11 heures.</i>
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	<i>Dans l'église où personne ne vient les distraire.</i>

Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	<i>Trois jours pour la 1^{ère} communion. Exercices : Prière du matin à 9 heures, messe, répétition des cérémonies, à 2 heures chapelet, instruction, chant de cantiques, à 5 heures instruction, cantiques, répétition des cérémonies, prière du soir. Pendant ces trois jours et celui de la première communion, les enfants restent au presbytère.</i>
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Après la 1^{ère} communion, les catéchismes ne sont plus fréquentés, les enfants vont en apprentissage ou en service. Quand les catéchismes recommencent, quelques petites filles viennent encore le dimanche entendre les instructions.</i>
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	<i>Il n'existe point de règlement écrit pour les catéchismes.</i>
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Une seule maison d'école, qui réunit les enfants des deux sexes. Depuis un mois, point de maître d'école.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Assez bien.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	<i>Point d'établissement, ni de frères, ni de sœurs.</i>
Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>De 30 à 45 enfants.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Par une cloison en bois.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>À une cinquantaine de pas.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Le maître d'école recommande aux enfants de l'apprendre, il leur laisse pendant la classe du temps libre pour cela, le fait réciter avant d'envoyer les enfants à l'église.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Aucune.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Pas d'école d'adultes.</i>

Lesartre, curé d'Aud.

*Vu et approuvé sans restriction. La signature est bien celle de M. le curé d'Audeville,
Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse d'Intville a comme curé l'abbé Lesartre, curé d'Audeville.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse d'Intville	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune d'Intville
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>Distance du chef-lieu d'Archidiaconé, 1 myriam ; du chef-lieu de doyenné 1 myriam 6 kil ; de la ville Episcopale 4 myr 8 kilom.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>Non. Intville annexe d'Audeville.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>153 habitants. Point de Protestants.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>484 hect, 74 ares, 65 cents.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Pas de hameaux. Intville à 3 Kilomètres d'Audeville, chemins extrêmement mauvais en hiver.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Peu de maladies. Quelques pleurésies, fluxions de poitrine, causées souvent par un excès de travail.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>Annexe depuis 1803. Conservé d'abord comme paroisse, Morville et Montville y avaient été annexés.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>Longueur 23 mètres 60 c, largeur environ 6 mètres. Bien suffisante pour la population. En assez bon état de réparation ; à l'intérieur elle aurait besoin d'être recrépie au moins à un mètre de hauteur. Eglise pauvre, point de revenus.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>Le chœur peut remonter à la fin du XV^e ou au XVI^e siècle, colonnes sans chapiteau, nervures prismatiques, fenêtres ogives simples. La voûte en pierres qui poussait les murs fut remplacée quelque temps avant la révolution par une voûte en plâtre. La nef est d'une époque antérieure, plein cintre, la porte peut remonter au XI^e ou XII^e siècle. Pignon exhaussé en guise de tour avec fenêtres plein cintre sans moulures. Nullement remarquable sous le rapport de l'art. Tableaux peu en bon état. Aucun objet d'art ou antiques.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Point de chapelle. Sinon deux autels avec retables adossés à la muraille. En tout 3 autels.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'Eglise n'est point isolée. Une partie des bâtiments de l'ancien presbytère est appuyée contre l'église. Tabernacle en bois. Le S^t Sacrement n'y est pas conservé. Il ferme à clef.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Le S^t Sacrement n'y est pas conservé.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Ils sont en pierre et ferment à clé. On n'y conserve point d'eau baptismale.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>3 mètres 10 c de longueur sur autant de largeur. Assez salubre. Assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, &c. L'armoire où est renfermé le calice & les S^{tes} huiles ferme à clef.</i>	
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>S^t Pierre et S^t Blaise Evêque (3 février).</i>	

Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Point de reliques.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>Egl. desservie comme Audeville par MM. Les curés de Sermaises, de Mainvilliers et de Césarville. Par M. Piton curé de Sermaises jusqu'en 1808, par M. Malivoir curé de Mainvilliers jusqu'en 1812, par M. Dufay de Césarville jusqu'en 1819, par M. Tasse curé de Mainvilliers jusqu'en 1825, par M. Durand aussi curé de la même paroisse jusqu'à la fin de 1827, par M. Midoux curé de Mainvilliers pendant les six premiers mois de 1828, et enfin par le curé actuel.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Aucun autre édifice religieux.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	<i>Aucune.</i>
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Il touche l'Eglise au Nord. Clos de murs de 5 pieds de hauteur. Une partie est affectée aux enfants morts sans baptême &c.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Point de presbytère.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>Point de revenus, ni en biens-fonds ni en rentes.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>Point de revenus à la cure. La fabrique fait un supplément de 120 F pour la messe. Casuel de 20 à 40 F ; à peu près un annuel tous les deux ans, une douzaine d'autres messes.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	<i>Néant.</i>

Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>Point de quête. Point de tarif des oblations affiché.</i>
Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Point de pauvres.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	<i>Aucune.</i>
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	<i>Aucun de ces établissements.</i>
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	<i>Point d'hospice.</i>
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	<i>Point de bibliothèque paroissiale.</i>
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Leurs habitudes ne sont pas religieuses. Leur genre d'occupation est l'agriculture. Ils sont sobres, économes, laborieux, peu adonnés aux plaisirs. Pour ce qui est des besoins de la vie, ils récoltent à peu près ce qui leur est nécessaire. Quant aux besoins spirituels, ils auraient besoin d'instruction ; ils ne viennent pas les entendre. Le travail les absorbe, c'est pour cela que le ministère y est nul. Pas de ressources pour le bien. Point de superstitions.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices ne sont pas habituellement suivis. Les révolutions qui se succèdent en sont en grande partie la cause, puis les ventes de terre, les élections, les revues, les foires qui ont lieu le dimanche, sont encore un obstacle à l'assistance aux offices. Les ouvriers employés dans les fermes prennent ce jour-là pour faire les besognes de leurs maisons.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>À Pâques par les enfants de la 1^{ère} communion.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>15 jours, trois semaines, quelques fois un mois après leur naissance, rarement au-delà d'un mois.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Un seul mariage civil dans la paroisse. Plusieurs fois l'homme et la femme ont promis de faire bénir leur union.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Ils reçoivent assez ordinairement les sacrements de Pénitence et d'Extrême onction. Rarement on trouve dans les malades les dispositions nécessaires pour recevoir le S^t viatique.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>En Carême une fois par semaine la prière du soir, suivie de la lecture de l'épître et de l'évangile et d'une courte instruction. Une douzaine de personnes y assiste.</i>
Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Aucun. Il n'y a ni ostensor ni ciboire.</i>

<p>Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?</p>	<p><i>Aucune. Messe de S^t Roch autorisée par M^{gr} de Beauregard à l'époque du choléra en 1832. Messe de confrérie de S^t Eloi patron des laboureurs.</i></p>
<p>Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?</p>	<p><i>Ces œuvres ne sont point établies.</i></p>
<p>Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?</p>	<p><i>Des retraites ou des prédications extraordinaires n'ont jamais été données dans la paroisse.</i></p>
<p>À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?</p>	<p><i>Les enfans commencent à se confesser à 6 ou 7 ans. Ils commencent à venir au catéchisme à 9 ou 10 ans. Ils y viennent assez régulièrement pendant les deux ans qui précèdent la 1^{ère} communion. Catéchisme préparatoire à la 1^{ère} communion 3 fois par semaine depuis Pâques jusqu'à la Fête-Dieu. 1^{ère} communion tous les 2 ans.</i></p>
<p>Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?</p>	<p><i>Les petits enfans au commencement de l'avent et au carême. Ceux qui se préparent à la première communion pendant l'avent, le carême, après pâques, 10 à 12 jours avant la première communion et la veille.</i></p>
<p>Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?</p>	<p><i>Du mois de mai au mois d'octobre.</i></p>
<p>Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?</p>	<p><i>Les enfans viennent au catéchisme à Audeville. Le catéchisme a lieu en hiver avant vêpres, en carême après. Pendant la semaine à 11 heures.</i></p>
<p>En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?</p>	<p><i>À Audeville dans l'église.</i></p>
<p>Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?</p>	<p><i>Trois jours pour la 1^{ère} communion. Exercices : Prière du matin à 9 heures, messe, répétition des cérémonies, à 2 heures chapelet, instruction, chant de cantiques, à 5 heures instruction, cantiques, répétition des cérémonies, prière du soir. Pendant ces trois jours et celui de la 1^{ère} communion, les enfans restent au presbytère.</i></p>
<p>Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?</p>	<p><i>Après la première communion, les catéchismes ne sont plus fréquentés, les enfans vont en apprentissage ou sont placés en service dans les fermes.</i></p>
<p>Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.</p>	<p><i>Il n'existe pas de règlement écrit pour les catéchismes.</i></p>

Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Une seule maison d'école, qui réunit les enfans des deux sexes. Ecole dirigée par un instituteur laïque.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Assez bien.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	<i>Point d'établissement, de frères, ou de sœurs.</i>
Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>De 25 à 35.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Non. Les garçons sont d'un côté de la classe, les filles de l'autre. La maison d'école n'est pas encore bâtie.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>À une cinquantaine de pas de l'Eglise.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Le maître d'école fait réciter exactement le catéchisme deux fois par semaine.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Aucune.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Pas d'école d'adultes.</i>

*Lesartre, curé d'Aud.
Vu et trouvé conforme pour certifier la signature
Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Coudray a comme curé l'abbé Eugène-Epiphan Combes,
né le 12 mai 1821, ordonné prêtre le 20 décembre 1845, nommé curé de Coudray le 1^{er} janvier 1849 ; il décédera le 10 juillet 1903.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Coudray	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Coudray
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>Coudray est à 14 kilomètres de l'Archidiaconé, à 4 kilomètres du doyenné et à 4 myr 7 kil d'Orléans.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>La paroisse ne comprend qu'une seule commune.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>La population est de 396 habitants, tous catholiques.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>1219 hect, 78 ares, 94 centiares.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Les deux hameaux, Filay et Maisoncelle forment, chacun, le tiers de la population. Filay est éloigné de l'Eglise d'un Kil environ, Maisoncelle de deux Kil. les chemins sont assez mauvais pendant l'hiver.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Il ne règne aucune maladie particulière.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise de Coudray est cure.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>La longueur est de 24 mètres, sa largeur de 10 mètres. Elle est suffisante pour la population. L'Eglise est en <u>très mauvais état de réparation.</u></i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>Il n'y a rien de remarquable si ce n'est sa grande pauvreté. Les voûtes du sanctuaire et du chœur et le portail datent du 12^{ème} ou 13^{ème} siècle.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Il y a dans l'Eglise deux chapelles distinctes, 3 autels, le grand autel, celui de la S^{te} Vierge et celui de S^t Christophe. Note du Doyen : Point de chapelles distinctes, trois autels.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'Eglise est bâtie au milieu du cimetière ; on peut extérieurement en faire le tour. Le tabernacle est en bon état et fermé à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Nous n'avons pas de lampe allumée devant le T. S^t Sacrement.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts sont en bon état et ferment à clé.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>La sacristie est très convenable ; sa longueur est de 6 mètres, sa largeur de 2 mètre. Les armoires également très convenables suffisent pour les linges et les ornements. Deux de ces armoires ferment à clé. Note du Doyen : Point de sacristie, c'est une travée de la nef de la S^{te} Vierge.</i>	
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>S^t Michel est le patron principal et S^t Christophe patron secondaire.</i>	

Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>L'Eglise de Coudray possède plusieurs reliques : les reliques de S^t Christophe, de S^{te} Serène et de S^t Pie martyrs. M^{gr} Morlot dans sa visite pastorale les a reconnues authentiques.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>M. Bordier depuis je ne sais quelle époque précise (les registres manquent) jusqu'en 1815. M. Devoir jusqu'en 1820. M. Peronnet jusqu'en 1822. M. Gogin jusqu'en 1825. M. Bourdeau est resté 5 ans. M. Vivier 7 ans. M. Roux environ 1 an. M. Delahaye 2 ans. M. Portheault 7 ans ; après M. Portheault vacance d'une année ; en 1849 M. Combe en possession.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Indépendamment de l'Eglise paroissiale, il n'y a aucun édifice consacré au culte. Le pèlerinage de S^t Christophe de Coudray est assez célèbre, c'est l'Eglise elle-même de la paroisse qui est le lieu de ce pèlerinage.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière environne l'Eglise ; de bons murs le protègent de toutes parts ; une partie est affectée aux enfants morts sans baptême &c.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Le presbytère est à loyer. Il renferme 3 chambres et une vaste cuisine ; partout règne une humidité extraordinaire qui au témoignage de trois médecins rend ce presbytère inhabitable. Le presbytère est à cent pas de l'Eglise.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>La cure n'a aucun revenu. Il n'y a aucun supplément. Le casuel non compris les honoraires de messes est de 80 F. Deux à trois intentions de messes sont offertes chaque année par la paroisse.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	
Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-	<i>Il n'y a qu'une famille hors d'état de pouvoir travailler et entièrement pauvre, elle est secourue en partie par</i>

elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>le pays Deux ou trois autres familles extrêmement pauvres sont obligées de travailler extraordinairement pour pouvoir se nourrir. On ne compte que 3 ou 4 familles aisées, le reste des habitans se compose d'hommes assez aisés en travaillant beaucoup.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>On ne remarque aucune habitude religieuse si ce n'est l'assistance plus ou moins fidèle aux offices. Tous sont occupés aux travaux des champs. Ils sont généralement bons, simples, polis. Ce qui leur manque, c'est l'instruction religieuse, la foi et surtout le courage pour pratiquer. Ce sont là aussi les obstacles à vaincre pour faire le bien parmi eux. Cependant le hameau de Filay se distingue plus particulièrement par son impiété, le manque d'assistance aux offices et son caractère moqueur pour tout ce qui regarde la religion.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Pendant les ¾ de l'année, 15 à 35 personnes assistent à la messe le dimanche et pendant l'autre quart on peut compter de 40 à 80 paroissiens. Un assez grand nombre ne paraissent jamais à l'Eglise, surtout parmi les hommes. La cause, nous l'avons dite, c'est le manque de foi, ou l'indifférence.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>À Pâques q.q enfants seulement, 5 à 8, et une jeune personne de 18 à 20 ans, s'approchent de la S^{te} table. À Noël les mêmes enfants communient.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>On ne voudrait certainement pas priver les enfants de la grâce du baptême ; mais on ne les apporte à l'Eglise que 15 jours, 3 semaines et q.q fois plus tard après leur naissance.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Un seul mariage n'est pas béni par l'Eglise.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Les malades reçoivent presque toujours le sacrement de Pénitence et d'Extr. Onct. Rarement le S^t viatique. Il est un proverbe dans le pays : « On doit toujours se rendre à la mort. » C'est-à-dire selon eux consentir à être confessé.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>Pendant tout le cours de l'année, q.q dimanches exceptés, je prêche de 10 minutes à 20 m. Le Carême il y a instruction 3 fois la semaine.</i>
Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Il n'y a aucun autre salut que ceux autorisés par le Bref.</i>

<p>Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?</p>	<p><i>Une procession extérieure a lieu deux ou trois fois l'année. 1° à l'occasion du pèlerinage de S^t Christophe, 2° pour la bénédiction du feu de S^t Jean. Il existe une confrérie, celle de S^t Eloi patron des laboureurs.</i></p>
<p>Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?</p>	
<p>Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?</p>	<p><i>Je ne crois pas qu'il ait jamais été donné une seule retraite depuis 93.</i></p>
<p>À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?</p>	<p><i>Les enfants sont confessés dès l'âge de 7 ans. Vers le même âge tous viennent au catéchisme, si on excepte q.q-uns des hameaux. On y vient très régulièrement jusqu'à l'âge de la prem. comm. Deux mois environ avant elle, les enfants qui doivent être admis reçoivent une instruction toute spéciale, tous les jours, qui dure environ une heure. La première communion n'a guère lieu que tous les deux ans.</i></p>
<p>Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?</p>	<p><i>Les enfants depuis 7 ans jusqu'à 12 ou 13 sont confessés 4 fois l'année, à l'époque des quatre-temps. Ceux qui se disposent à communier sont confessés environ 3 fois dans le mois qui précède la 1^{ère} communion.</i></p>
<p>Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?</p>	<p><i>On ne peut faire le catéchisme que durant la mauvaise saison, c'est-à-dire depuis la Toussaint jusqu'au mois de mai.</i></p>
<p>Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?</p>	<p><i>Le catéchisme se fait en semaine pendant la mauvaise saison, à l'école, vers onze heures. M. le curé est prévenu par un enfant de l'Ecole et immédiatement commence le catéch. De cette manière il est facile d'avoir tous les enfants. L'Eglise étant extrêmement froide, j'ai cru devoir faire le catéchisme à l'école, ne pouvant d'ailleurs faire ces instruct. que pendant la saison de l'hiver.</i></p>
<p>En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?</p>	
<p>Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?</p>	<p><i>La retraite préparatoire à la première communion dure 3 jours. Le matin les enfants assistent à la messe, après le déjeuner instruction d'une heure ; après dîner et qq temps de récréation, nouvelle instruction à l'issue de laquelle les enfants se livrent à qq exercices, à qq lectures pieuses. De temps en temps, on leur apprend à chanter qq cantiques &c, &c.</i></p>
<p>Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?</p>	<p><i>Jusqu'à présent je n'ai pu réussir à réunir les enfants qui ont fait leur première communion. Quelques-uns quittent le pays, les autres ou ne viennent pas, ou s'ils ont le désir de continuer, ils se trouvent réduits à un si petit nombre qu'ils n'osent pas se présenter.</i></p>
<p>Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.</p>	<p><i>Il n'existe aucun règlement.</i></p>

Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il n'y a qu'une seule école pour les garçons et les filles.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	
Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>30 à 35 enfants fréquentent les écoles pendant la moitié de l'année, pendant le reste de l'année M. l'instituteur réunit à peine 5 ou 6 écoliers.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes n'y sont pas séparés.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'Ecole est près de l'Eglise et du presbytère.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Jusqu'ici je crois M. l'Instituteur s'est contenté de faire réciter le catéchisme une fois la semaine.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Les enfants pauvres sont admis gratuitement à l'école même.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Pendant 2 ou 3 mois de la mauvaise saison, 6 ou 8 adultes vont aux écoles du soir. Je ne sache pas ce que ces jeunes gens en soient plus religieux.</i>

*Coudray ce 1 avril 1850, Combe curé de Coudray.
Vu et approuvé avec deux certifications pour légalisation de la signature
Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse d'Engenville a comme curé l'abbé Vrain Victor Gabriel Anselme Hulot, né le 21 juillet 1804, ordonné prêtre le 17 octobre 1827, nommé curé d'Engenville le 13 juin 1829 ; il dessert également Césarville et Dossainville ; il décédera le 2 janvier 1882.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse d'Engenville	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune d'Engenville
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>1° Du chef-lieu d'Archidiaconé, sept kilomètres, 2° du doyenné quatorze Kil. 3° De la ville Episcopale, quatre myriamètres 9 Kil.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>La paroisse ne comprend que la commune d'Engenville.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>Le chiffre exact de la population qui se dit catholique, sans l'être, se monte d'après le dernier recensement à 656, dont aucun protestant.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>La superficie en hectares est de mil sept cents hectares.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>La paroisse se compose de six hameaux. 1° Engenville, 51 ménages, 217 habitants, 2° Ezerville, 3 Kil de l'Eglise, mauvais chemins, 65 ménages, 253 habitants. 3° Lolinville, 2 Kil de l'Eglise, mauvais chemins, 13 ménages, 84 habitants. 4° Montville, 2 Kil, 43 habitants. 5° Danonville, 1 Kil, 47 hab. 6° Chignarville, 3 Kil de l'Eglise, 7 habitants. Partout mauvais chemins, point de routes.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Il règne peu de maladies dans toutes les contrées que l'on puisse mentionner.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise est succursale depuis la réorganisation de 1802.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>La longueur de l'Eglise est de 23 mètres, sa largeur de 14. Elle est plus que suffisante pour la population qui la fréquente. Elle est solidement construite : mais sa toiture aurait besoin de réparation.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>On croit qu'elle date du 12^{ème} siècle. Il n'y a rien de remarquable sous le rapport de l'art. Il y a dans l'Eglise quelques tableaux et statues qui n'offrent rien de remarquable. Sa décoration intérieure est simple, sans style comme l'édifice. Sa propreté seule en fait toute la beauté.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Il n'y a pas dans cette Eglise de chapelles distinctes et séparées du monument. Il y a seulement 6 autels dont trois de front regardent chaque nef. Les autres sont petits.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'Eglise est isolée de tous les édifices profanes ; cependant on ne peut extérieurement en faire le tour à cause du presbytère qui y est attenant. L'état intérieur et extérieur du tabernacle est satisfaisant. Il ferme à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Il y a une lampe toujours éteinte devant le Très S^t Sacrement parce qu'on n'a pas le moyen de l'entretenir allumée.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Ils sont en bon état, ils ferment à clé, ils sont même entourés d'une grille.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>La sacristie est très salubre, élevée à un mètre au-dessus du sol, trois mètres de large, cinq mètres 50 de long. Il y a assez d'armoires pour tous les ornements et pour qu'on ne laisse rien traîner. Tout ferme à clé.</i>	

Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>Les saints titulaires, S^t Denis Evêque de Paris 1^{er} patron dont on fait la fête seule, S^t Jacques dont on ne fait pas la fête, S^t Joseph.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Il n'y a pas de reliques dans l'Eglise.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>Les Curés qui ont desservi la paroisse d'Engenville depuis 1802 sont au nombre de cinq, 1^o M. Nicolas 18 ans, 2^o M. Trézin 5 ans, 3^o M. Lucas un an, 4^o M. Morel 3 ans, 5^o M. Hulot 21 ans.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Il n'y a pas, indépendamment de l'Eglise paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte, &c.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	<i>Il n'y a pas non plus sur cette paroisse de chapelles domestiques.</i>
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière est situé au midi de l'Eglise à laquelle il est adossé. Il n'est pas convenablement clos, il sert de passage pour aller à l'Eglise et au presbytère. Il y a une partie pour les enfants morts sans baptême.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Le presbytère appartient à la commune et à la fabrique, il est ancien et a besoin de grandes réparations ; il renferme cinq chambres habitables ; il a une cour par devant, un petit jardin derrière et un clos de 27 ares 75 centiares qui en dépend, mais qui en est éloigné d'environ une cinquantaine de mètres. Le presbytère tient à l'Eglise, une porte d'une de ses chambres ouvre dans la sacristie. Il est assez salubre. Il n'a pas été vendu à la révolution.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>L'Eglise ne possède aucun revenu, ni en biens-fonds ni en rentes sur l'Etat et sur particuliers. Ses charges sont de pourvoir à son entretien intérieur et extérieur, souvent à des réparations qui la ruinent, la commune ne voulant jamais rien faire pour elle, ainsi que pour le presbytère que la famille entretient comme elle peut de ses deniers. Il n'y a aucune fondation. Les revenus de l'Eglise sont à peine de 300 francs. Les dépenses ordinaires de 290 à 300.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>La cure n'a aucun revenu. Il n'y a pas de supplément et pas de possibilité d'en avoir. Le chiffre approximatif du casuel peut s'établir, l'un portant l'autre, à 170 francs. Les honoraires de messes fournis par la paroisse peuvent monter au chiffre de 150.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>On est dans l'usage de faire la quête tous les dimanches pendant la messe. Le produit se monte à peine à 20 francs. Le tarif est affiché dans la sacristie.</i>

Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Il n'y a de famille qu'on peut appeler indigente dans la paroisse. Il y en a qui souffre, on ne les secoure pas, on vit beaucoup de privations chez nous.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	<i>Il y a un bureau de bienfaisance pour la forme seulement il n'y a pas de fonds ; ses membres ne se réunissent même jamais. Il y a ou ouvroir pour les petites filles, peu le fréquente.</i>
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Les habitudes des paroissiens ne sont pas religieuses. Leur genre d'occupation est l'agriculture. Tous font valoir des terres, il n'y a pas d'ouvriers, peu de marchands. Ils sont honnêtes, laborieux, peu adonnés au plaisir. Ils auraient besoin d'instructions religieuses, mais ils ne viennent pas les entendre, les hommes surtout, leur travail et l'intérêt les absorbent. Le S^t ministère y est nul à cause de cela. Je ne vois guère de ressources pour le bien.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices ne sont pas habituellement suivis, quelques femmes seulement, jamais d'hommes. La cause est qu'ils ne le veulent pas, que ce n'est pas dans leur habitude, d'où il suit que :</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>Les sacrements ne sont fréquentés qu'à Pâques, non à Noël, ni aux principales fêtes de l'année.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Les enfants sont toujours baptisés : mais pas aussitôt après leur naissance : on ne se gêne point d'attendre un mois ou deux, quelquefois plus encore avant de les apporter au baptême.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Les mariages sont toujours bénis par l'Eglise.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Les malades ne reçoivent pas toujours les secours de la religion, ils aiment peu que le prêtre leur parle de cela.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>Il y a des prédications pendant le carême indépendamment du dimanche, le mardi et le jeudi de chaque semaine à la chute du jour : il n'y vient qu'une demi-douzaine de femmes du village, personnes des hameaux. Le jeudi de la semaine sainte, il y a une prédication à 6 ou 7 heures du soir, suivie d'un salut, il y a passablement de monde.</i>
Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Il y a des saluts et bénédiction du S^t Sacrement tous les premiers dimanches du mois, les saluts étant autorisés.</i>
Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?	<i>Il n'y a point de dévotion particulière dans la localité. Il y a une confrérie de la S^{te} Vierge, 45 femmes en font partie, une autre de S^{te} Julienne, 60 femmes en font partie. On récite le chapelet tous les dimanches il n'y a que les enfants. Il existe encore la confrérie de S^t Eloi, une douzaine d'hommes en font partie, puis une confrérie de S^t Joseph dans laquelle se trouve une vingtaine de jeunes gens.</i>

Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?	<i>On ne connaît pas ici les œuvres de la propagation de la foi et de la S^{te} Enfance.</i>
Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?	<i>Il n'y a jamais eu de retraites ni de prédications extraordinaires.</i>
À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?	<i>Les enfans du village presque tous commencent à se confesser et à venir au catéchisme à l'âge de 7 ou 8 ans, mais ceux des hameaux n'y viennent qu'à 10 ou 11 ans. Il y a régulièrement un catéchisme préparatoire à la 1^{ère} communion qui dure toute l'année, la moisson exceptée, il se fait trois fois par semaine depuis l'ouverture des écoles c'est-à-dire à la Toussaint jusqu'à la 1^{ère} communion qui se fait tous les ans aux environs de la Fête-Dieu.</i>
Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	<i>La règle pour les confessions des enfans, c'est ordinairement la 1^{ère} semaine de l'Avent et du Carême.</i>
Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	<i>Les catéchismes ne sont interrompus durant le cours de l'année que pendant la moisson.</i>
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	<i>Le catéchisme se fait le dimanche et pendant la semaine, le dimanche après vêpres, et en semaine à 11 heures du matin et quelquefois après la messe à 8 heures.</i>
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	<i>Les catéchismes se font dans l'Eglise.</i>
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	<i>La retraite préparatoire à la 1^{ère} communion dure ordinairement 3 jours. les exercices sont la prière, l'instruction, la récitation du chapelet, le chant des cantiques, la répétition des cérémonies, la récitation du catéchisme, des vœux du baptême, de la consécration, des actes, &c.</i>
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Après la première communion, les catéchismes ne sont fréquentés ni par les garçons, ni par les filles. La cause c'est que les parents les gardent chez eux pour les employer au travail ou bien les envoient en service. Aussitôt la 1^{ère} communion faite, on ne les voit plus paraître à l'Eglise, tout est terminé. Deux ou trois sur vingt persévèrent 2 ou 3 ans.</i>
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	<i>Il n'y a point de règlement écrit pour les catéchismes.</i>
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il y a deux écoles dans la paroisse, dirigées par des instituteurs laïcs.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Les deux établissements sont assez bien tenus, sous le rapport moral et religieux.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	

Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>Le chiffre ordinaire des enfans qui vont à l'école est de 120.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes y sont séparés.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'Ecole communale touche au presbytère, elle n'est pas éloignée de l'Eglise, l'autre à 2000 mètres au hameau d'Ezerville.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Les maîtres d'Ecole font réciter la lettre du catéchisme.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veuillent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Il n'y a pas dans la paroisse de personnes charitables pour instruire les enfans. Les pauvres et il y en a peu, vont gratuitement à l'école.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Il n'y a pas d'école d'adultes. L'instituteur est cependant autorisé, mais elle n'est pas fréquentée.</i>

*Vu et trouvé conforme, par nous soussigné, en certifiant l'écriture de M. Hulot.
Il n'y a qu'une erreur sur la quête faite à l'église, prise pour une quête en faveur du curé.
Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Césarville est desservie par l'abbé Hulot, curé d'Engenville.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Césarville	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Césarville
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>Distance du chef-lieu d'Archidiaconé, 10 kilomètres, du doyenné 11, de la ville Episcopale 53.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>La paroisse ne comprend que la commune de Césarville.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>Population 287. Il n'y a point de protestant, presque point de bons catholiques.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>La superficie en hectares est de mil sept cents hectares.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>La paroisse se compose de trois hameaux. 1° Césarville où est l'Eglise chef-lieu, 2° Bléville, à 2 Kil de l'Eglise, mauvais chemins, 120 habitants. 3° Viévy, 3 Kil de l'Eglise, mauvais chemins, 30 habitants.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Je ne connais point de maladies qui règnent le plus communément dans ces villages qui en général sont très sains.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise est succursale depuis 1802.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>La longueur est de 13 mètres, sur 6 de largeur. Elle est suffisante pour la population qui la fréquente. Elle aurait besoin de grandes réparations surtout à l'intérieur.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>La construction de l'Eglise peut remonter au onzième siècle. Elle n'est point remarquable sous le rapport de l'art. Le tableau du maître-autel est assez estimé, c'est une bonne copie de Jouvenet, c'est la seule décoration.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Il n'y a point de chapelles distinctes et séparées. Il y a dans l'Eglise trois autels.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'Eglise est isolée de tous les édifices profanes ; on peut en faire le tour extérieurement. L'état du tabernacle est assez satisfaisant, il ferme à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Il n'y a pas de lampe allumée devant le Très S^t Sacrement par la raison qu'on ne l'y conserve pas.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts baptismaux sont décents, ils fermeront à clé.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>Il n'y a pas de sacristie proprement dite. Le prêtre s'habille derrière le retable de l'autel ; il y a un meuble pour serrer les ornements, il ferme à clé.</i>	
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>Les saints titulaires sont la Madeleine et S^t Sébastien, on y célèbre leur fête.</i>	

Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Il n'y a pas de reliques.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>Depuis 1802 la paroisse a été administrée par neuf Prêtres. M. Bordier 4 ans, M. Durand 3 ans, M. Dufay 6 ans, M. Liard 3 ans, M. Wallon 6 ans, M. Trésin 1 an, M. Moulières 4 ans, M. Hulot 20 ans.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière est placé autour de l'Eglise. Il est convenablement clos, cependant il sert de passage pour arriver à l'Eglise. Une partie est affectée aux enfants morts sans baptême.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Le presbytère appartient à la commune et à la fabrique, il n'a point été aliéné à la révolution et a été rendu au culte en vertu de l'arrêté du 17 Mai 1809. Il est en très mauvais état de réparations. Il y a 3 chambres habitables ; il n'y a pas de dépendances, sinon un petit jardin. il touche à l'Eglise. Il est salubre.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>L'Eglise ne jouit d'aucun revenu en biens-fonds. Elle a très peu de charges. Elle peut y suffire.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>La cure est sans revenu. Il n'y a pas de supplément. Le casuel peut aller de 50 à 70 francs. La paroisse peut fournir de 80 à 90 francs d'honoraires de messes.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>On est dans l'usage de faire la quête qui se monte à peine à 15 francs. Le tarif est affiché dans la sacristie.</i>

Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Il n'y a point de familles pauvres dans cette paroisse.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	<i>Il y a un bureau de bienfaisance pour la forme seulement il n'y a pas de fonds ; ses membres ne se réunissent même jamais. Il y a ou ouvroir pour les petites filles, peu le fréquente.</i>
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Les habitudes religieuses des paroissiens sont les mêmes que celles d'Engenville, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas religieux, ils sont occupés à l'agriculture qui prend tout leur temps. Il n'y a pas grand-chose à faire pour le S^t ministère, dans ces tristes paroisses. Il y a peu de superstitions.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices sont habituellement suivis par quelques femmes.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>Quelques femmes et quelques enfants fréquentent les sacrements seulement à Pâques.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Les enfants sont toujours baptisés : mais souvent le baptême est différé.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Les mariages y sont toujours bénis par l'Eglise.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Les malades ne reçoivent pas toujours les secours de la religion par la raison qu'ils n'ont point d'habitudes religieuses & qu'ils attendent trop tard pour faire venir le prêtre.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	
Quels sont les saluts et bénédictions du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Il n'y a point de saluts que ceux du carême, sans bénédiction du S^t Sacrement.</i>
Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?	<i>Il y a une petite confrérie de la S^{te} Vierge, une de S^t Roch, une de S^t Sébastien, j'ai aussi l'association de la S^t Eloi, une vingtaine de personnes dans chaque association.</i>

Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?	<i>Les œuvres de la propagation de la foi &c n'y sont point connues.</i>
Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?	<i>Il n'y a jamais eu de retraites ou prédications extraordinaires.</i>
À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?	<i>Les enfans commencent à se confesser et à venir au catéchisme dès l'âge de 9 ou 10 ans. Ils n'y viennent pas régulièrement à cause des mauvais temps. (Voyez Engenville). Le curé y va faire quelques fois le catéchisme surtout quand il fait bien mauvais temps.</i>
Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	
Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il y a dans la paroisse une école pour les deux communes de Césarville et Dossainville, dirigée par un instituteur laïc.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Cette institution est bien tenue, sous le rapport moral et religieux.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	

Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>Le chiffre ordinaire des enfans qui fréquentent l'école est de 70.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes n'y sont pas séparés.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'Ecole est dans le presbytère ; mais on est à même aujourd'hui de construire une maison nouvelle.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Le maître d'école fait bien réciter la lettre du catéchisme.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Les enfants pauvres vont gratuitement à l'école, il y en a peu.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Il n'y a pas d'école d'adultes.</i>

Vu et trouvé conforme, excepté l'article sur la quête prise dans le sens d'une quête faite pour l'église.

Je certifie encore ici l'écriture de M. Hulot.

Trézin, curé doyen de Malesherbes

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Dossainville est desservie par l'abbé Hulot, curé d'Engenville.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Dossainville	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Dossainville
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>Distance du chef-lieu d'Archidiaconé, 9 kil, du doyenné 12, de la ville Episcopale 52.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>La paroisse ne comprend que la commune de Dossainville.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>Le chiffre exact de la population est de 215. Il n'y a point de protestants, très peu de vrais catholiques.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?		
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Les hameaux sont au nombre de trois. Dossainville chef-lieu, Folleville & Formaville, à peu près la même population dans les trois 70 dans chaque. Folleville 15 cents mètres l'Eglise, chemins passables. Formaville aussi à 14 cent mètres.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Il ne règne pas communément de maladies dans ces pays.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise a été érigée en chapelle vicariale depuis l'année 1825.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>La longueur est de 18 mètres, sur 6 de largeur. Elle est suffisante pour la population. Elle aurait besoin de réparations, sur la toiture et dans l'intérieur.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>Il est difficile de préciser la date de sa construction, elle paraît ancienne mais il n'y a rien de remarquable sous le rapport de l'art.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Outre le grand autel il y en a quatre autres petits qui ne méritent pas d'être mentionnés.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'Eglise est isolée de tous les édifices profanes ; on ne peut pas facilement faire le tour. Le tabernacle est assez en état et ferme à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Il n'y a pas de lampe allumée devant le S^t Sacrement.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts baptismaux sont assez bien et ferment à clé.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>Il y a une petite sacristie, deux mètres de longueur autant de largeur. Assez de meubles pour les ornemens, ils ferment à clé.</i>	
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>Le S^t titulaire et patron de la paroisse est S^t Martin.</i>	

Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>Les noms des Curés depuis 1802 sont les mêmes qu'à Césarville.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Il y a un petit pèlerinage dans la paroisse en l'honneur de S^t Phallier.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière est situé à l'occident de l'Eglise. Il est convenablement clos. On y enterre les enfants morts sans baptême dans un lieu particulier.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Il n'y a pas de presbytère.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>L'Eglise n'a aucun revenu en biens-fonds. Elle a peu de charges. Elle survient à ses dépenses qui sont faibles.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? Lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>Le desservant de la chapelle reçoit 100 francs qui lui sont payés sur le budget de la commune. Le casuel peut monter à 50 ou 60 francs. On peut avoir pour quatre vingt francs d'honoraires de messes fournis par la paroisse.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>On y fait la quête, elle produit peu de choses, 10 à 12 francs.</i>

Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Il y a très peu de familles pauvres, sans être secourues elles vivent de privations & vont glaner au temps de la moisson.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Les habitudes religieuses des paroissiens ne sont pas portées à la religion. Ils sont occupés au travail de la terre. Ils sont probes, bons, économes. Il n'y a presque rien à faire pour le S^t ministère. Il y a peu de superstitions extraordinaires.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices sont assez habituellement suivis par les femmes.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>Une douzaine de personnes fréquentent les sacrements à Pâques seulement.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Les enfants sont toujours baptisés : mais pas de suite après leur naissance.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Les mariages sont toujours bénis.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Les malades ne reçoivent pas toujours les secours de la religion, quand le prêtre va les voir, ils disent qu'ils vous feront demander quand ils auront besoin de vous.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	
Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Il n'y a point de saluts ni de bénédiction du S^t Sacrement en usage dans la paroisse.</i>
Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?	<i>Il y a une confrérie de la S^{te} Vierge et de S^t Phallier, une vingtaine de personnes dans chaque.</i>

Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?	<i>Les œuvres de la propagation de la foi &c y sont inconnues.</i>
Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?	<i>Il n'y a jamais de retraites, ni de prédications extraordinaires.</i>
À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?	<i>Les enfans commencent à se confesser à 9 ou 10 ans. Ils viennent au catéchisme à la paroisse d'Engenville. Voyez Engenville pour le reste.</i>
Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	
Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	

Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>Les enfans vont à l'école à Césarville. Voyez Césarville.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	

*Vu et trouvé conforme, toujours en exceptant la quête, certifiant l'écriture de M. Hulot.
Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Labrosse a comme curé l'abbé Joseph Gillet,
né le 14 février 1824, ordonné prêtre le 11 juin 1848 et aussitôt nommé curé de Labrosse et vicaire de Malesherbes ; il décèdera le 23 janvier 1895.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Labrosse	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Labrosse
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>Labrosse est à 14 kilomètres de Pithiviers, 6 kilom 7 hectom de Malesherbes ; 57 kilomètres d'Orléans.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>La paroisse ne comprend qu'une seule commune.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>La population est de cent vingt-quatre habitans tous catholiques.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>La superficie est de 401 hectares 95 centiares.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Il n'y a aucun hameau. Mais les chemins sont très mauvais pour venir de Malesherbes. Ils sont presque impraticables pendant plusieurs mois de la mauvaise saison. Note du Doyen : Plus longs qu'impraticables, car autrefois M. Vernoy aimait mieux à venir à Malesherbes de Labrosse qu'à aller à Manchecourt, quoique le trajet fut plus court.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Le charbon est assez fréquent. La cause vient du contact avec les animaux domestiques.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise est cure, depuis le mois de décembre 1846.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>La longueur est de 15 m 75 centimètres, sa largeur 8 mètres 40 cent. Elle est suffisante pour la population. Elle est dans un état complet de pauvreté. Cependant, depuis quatre ans le peu de réparations qu'on a faites l'ont rendue assez propre ; la toiture a grand besoin de réparations, mais les habitans sont trop pauvres pour les faire.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>L'église n'a rien de remarquable sous le rapport de l'architecture.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>L'église a deux nefs. Il y a deux autels, celui de la S^e Vierge et le grand autel.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>Elle est isolée de plusieurs édifices profanes qui y sont attenants. On ne peut pas en faire le tour à l'extérieur. L'extérieur du tabernacle est très convenable ; il est fermé à clé ; mais mon prédécesseur et moi nous n'avons jamais eu cette clé qui est perdue depuis long-temps.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Il ne peut pas y avoir le S^t Sacrement en réserve à Labrosse.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts sont en bon état, mais ils ne ferment pas à clé.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>La sacristie a 3 m 75 cent de longueur sur 2 m 40 de largeur. Elle est extrêmement humide. On doit la carreler cette année. Il y a une mauvaise armoire pour les ornements, une autre fermant à clé sert aux vases sacrés et aux s^{tes} huiles.</i>	

Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>S^t Eutrope, patron principal ; S^t Martin, patron secondaire.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>M. Alexis Vaillant depuis Noël 1846 jusqu'au 12 juin 1848. Depuis le 12 juin 1848 M. Gillet en possession.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière est attenant à la partie de l'Eglise qui est libre d'édifices profanes. Il y a une partie affectée aux enfants morts sans baptême. Les murs du cimetière sont entièrement tombés ; sur mes réclamations on me répond que la commune était trop pauvre pour faire ces réparations.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Il n'y a pas de presbytère à Labrosse. Le curé est obligé de demeurer à Malesherbes. La commune de Labrosse donne cent francs : mais à Malesherbes on ne peut pas trouver de maisons à moins de deux cents francs et encore on n'en a que difficilement.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>Le casuel est de vingt francs par an. Depuis 1845, les deux curés n'ont pas eu un seul honoraire de messe.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	<i>Le curé de Labrosse est vicaire de Malesherbes. Il peut avoir cent à cent vingt francs de casuel par an et dis honoraires de messes.</i>
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>On ne fait pas la quête. Le tarif des oblations est à la sacristie.</i>

Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Presque tous les habitants de Labrosse sont pauvres. Leurs seuls secours sont d'aller servir dans les fermes des pays voisins, afin de subsister. Il n'y a que trois familles aisées.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>La seule habitude que j'ai remarquée est de prier au cimetière sur la fosse des parents les dimanches après la messe. Les habitants de Labrosse ont pour occupation la culture de la vigne et les travaux des champs. Ils sont assez doux et ont du respect et de l'affection pour le prêtre. Leurs besoins sont la civilisation et l'instruction. Les obstacles que rencontre le S^t ministère sont le respect humain, l'ignorance, le manque de foi et la pauvreté qui les force pour la plupart à travailler fêtes et dimanches.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices sont suivis en hyver par une trentaine de personnes. Depuis Pâques jusqu'à la Toussaint par cinq ou six. Et quelques fois au temps de la moisson et de la vendange il n'y a pas même un enfant pour servir la messe. Aux grandes fêtes de l'année il y a bien cinquante et même soixante personnes aux offices.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>Cette année il y a en huit enfants qui ont fréquenté les sacrements à Pâques.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>On attend, pour faire baptiser l'enfant, que la mère puisse faire le repas du baptême, c'est-à-dire environ un mois.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Les mariages sont toujours bénis à l'Eglise.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Pas toujours. La cause est l'éloignement du prêtre et ensuite la négligence des parents à venir le chercher à Malesherbes.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>Il n'y a pas de prédications pendant la semaine, au carême, parce qu'il faudrait attendre très tard, et on aurait personne ou du moins très peu de monde.</i>
Quels sont les saluts et bénédictions du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	
Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?	<i>Il y a deux confréries, celle de S^t Eloi et celle de S^t Vincent qui consistent à faire dire une messe chaque année.</i>

Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?	
Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?	
À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?	<i>J'ai fait faire l'an passé la première communion à Labrosse, il y avait huit enfants dont le plus âgé avait seize ans et le plus jeune onze. Le plus âgé des enfants qui n'ont pas fait leur première communion n'a pas encore neuf ans ; il est suivi de quatre autres de 6 à 8 ans.</i>
Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	<i>J'ai confessé de trois semaines en trois semaines les enfants auxquels j'ai fait faire la première communion. Je les ai préparés à ce grand devoir par une petite retraite de trois jours.</i>
Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	<i>Je fais de temps en temps le catéchisme à ces petits enfants mentionnés plus haut, ou plutôt je leur apprends leurs prières.</i>
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	<i>Le catéchisme se fait à l'église le dimanche.</i>
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les enfants qui ont fait leur première communion ne reviennent pas au catéchisme parce que presque tous vont servir.</i>
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	<i>Néant.</i>
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il n'y a point d'instituteur.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	

Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	
Les sexes y sont-ils séparés ?	
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Personne ne veut se charger d'apprendre à lire aux enfants, pas même de leur apprendre la lettre du catéchisme.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	

*Malesherbes, 3 avril 1850, Joseph Gillet, curé de Labrosse.
Vu et approuvé par nous soussigné, avec rectification sur les chemins de Labrosse à Malesherbes,
et pour légalisation de la signature de M. le curé de Labrosse.
3 avril 1850, Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Manchecourt a comme curé l'abbé Jean Louis Margueritte,
né le 22 juin 1811, ordonné prêtre le 17 décembre 1836, nommé curé de Manchecourt le 22 octobre 1842; il décèdera le 30 décembre 1879.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Manchecourt	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Manchecourt
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>La paroisse de Manchecourt est distante d'un myriamètre du chef-lieu d'Archidiaconé, de 8 Kilom du chef-lieu de doyenné, de 54 Kil de la ville Episcopale.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>Elle ne comprend qu'une seule commune.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>La population toute catholique est de 618 habitants.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>Elle a de superficie 1550 hectares.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Elle comprend quatre hameaux et le bourg. Celui-ci donne seul 324 habitants ; Inveau à 12 h de l'église en donne 109 ; Douzonville à 12 h en renferme 78 ; Villiers-Martin à la même distance en contient 62 ; Verrines formé de 46 habitants n'est qu'à 6 h de l'église. Chemins convenables ; communications faciles.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Il n'existe aucune maladie particulière au pays, si ce n'est la fièvre charbonneuse ; encore cette maladie n'est-elle pas très commune. Elle peut venir de la grande vivacité de l'air, de la sécheresse du climat, &c. Note du Doyen : ce n'est ni la vivacité de l'air, encore moins sa salubrité qui est cause du charbon, mais bien le contact des animaux.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise est succursale depuis l'organisation du culte qui a suivi le concordat de 1801.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>Elle a 24 m de longueur sur 9 m 50 de largeur ; cet espace suffit à peine pour la population, surtout aux grandes solennités de l'église. Aucune réparation n'est urgente : deux voûtes viennent d'être faites sous la grande voûte qui existait antérieurement ; le carrelage reste à renouveler.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>Il faut diviser la date de construction de l'église comme le genre de construction est divisé lui-même. La date de la tour, de la sacristie (qui autrefois faisait partie de l'église) du chœur et du sanctuaire vont être reculée jusqu'au XI ou XII^e siècle ; (figures grimaçantes, croisées trilobées, ouvertures ogivales, colonnes peu ornementées, abside plus basse que le chœur). La date du corps de l'église, plus récente, ne peut être précisée par l'archéologie. L'art peut s'arrêter dans l'église au tabernacle à colonnes torsées et aussi, mais légèrement, au tableau du gr. autel dont le sujet est la fraction du pain à Emmaüs : ces objets sont un peu détériorés. Le style de l'église n'étant pas caractérisé, la décoration intérieure est restée facultative.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Il n'y a qu'une seule chapelle distincte et séparée, celle de la S^{te} Vierge ; il n'y a aussi que deux autels, le grand et celui de la S^{te} Vierge. Note du Doyen : À Manchecourt la chapelle n'est pas distincte et séparée. L'autel de la S^{te} Vierge est placé en haut de la nef, encore n'est-il pas au bout qui a été réservé pour former la sacristie.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'église est isolée de tous les édifices profanes ; on peut en faire le tour extérieurement. L'intérieur du tabernacle est garni de soie, son extérieur réclame une nouvelle dorure. Il ferme à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Une lampe ne brûle pas jours et nuits devant le T.S. Sacrement. La modicité des revenus de l'église mise en parallèle avec ses besoins, a toujours empêché cette pieuse dépense.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts baptismaux sont très décents et ferment à clé. Pour compléter leur décence, il reste à faire l'acquisition d'une statue analogue au baptême. Cette statue est du reste attendue par un piédestal nouvellement fait.</i>	

Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>Il y a une sacristie dont les dimensions sont de 4 m 50 de longueur sur 2 m 50 de largeur. Elle est passablement salubre et possède les armoires nécessaires pour contenir les ornements, &c. L'armoire destinée aux vases sacrés &c ferme à clé.</i>
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>Les saints titulaires sont S^t Barthélémi, patron principal et S^t Jean Baptiste, patron secondaire.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>L'église possède des reliques de S^t Barthélémi (une phalange d'un doigt). Leur authenticité est attestée par un procès-verbal revêtu du cachet de M^{gr} l'archevêque de Sens.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>Ont été curés depuis 1802 MM. Girard 2 ans ; Debrou 3 ans ; Sionneau 2 ans ; Liard 2 ans ; Lesueur 1 an ; Doucet 2 ans ; Vernoy 5 ans ; Hubert 2 ans ½ ; Margueritte 7 ans et possession. Les intervalles ont été remplis par les binages et spécialement par le binage de M. Chauliagon, curé d'Estouy (12 ans).</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière est situé comme l'église à l'extrémité <u>est</u> du bourg ; il n'est séparé de l'église que par une rue et est convenablement clos par un mur de 1 m 50 de hauteur. Une partie est affectée aux enfants morts sans baptême, &c ; cette partie fait l'angle de l'extrémité <u>nord</u> du cimetière.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Le presbytère appartient à la commune. Sans être dans l'état de perfection, il n'a pas besoin de réparations urgentes ; cependant il serait bien important qu'on rechargeât le plancher et qu'on le carrelât ; on obvierait par ces deux réparations au grand froid que le plancher laisse pénétrer pendant l'hiver. Le presbytère renferme une seule chambre à feu, 3 cabinets froids, 1 petite salle à manger et la cuisine. Il a pour dépendances un jardin attenant de 2 a 50 c, une cour de 0,50 cent, un bûcher très restreint et des latrines : il n'est éloigné de l'église que de 5 m et est passablement salubre.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>L'église n'a pas de revenus en biens-fonds &c. Elle vient de contracter une charge envers moi ou mes héritiers, lors de la confection des voûtes neuves (en 1846). Je lui ai prêté à cette époque la somme de 500 F ; d'après les conditions prises, aucune rente n'est affectée à ces fonds pendant 5 ans ; mais après ce laps de temps une rente de 25 F est exigible jusqu'au remboursement. (Les voûtes en question étaient réclamées par la disposition de l'église, par mes prédécesseurs et par M. le curé de Malesherbes lors de son binage à Manchecourt ; on ne devra donc jamais regretter les 2.500 F que j'ai fait passer dans ces voûtes ; et puis grâce aux bons conseils de M. l'abbé Devoir, les travaux laissent peu à désirer en perfection.)</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>La cure n'a ni revenu, ni supplément. Le chiffre approximatif du casuel est de 200 F. Le chiffre approximatif des honoraires de messes fournis par la paroisse est de 150.</i>

Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>Le tarif des oblations est affiché dans la sacristie.</i>
Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Il n'existe que deux ou trois familles pauvres ; elles sont suffisamment secourues en temps ordinaire par les aumônes qu'elles reçoivent aux portes des principales maisons de la paroisse ; en temps de disette, le conseil municipal vient à leur secours.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvroirs, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	<i>Il y a un petit ouvroir pour les filles de l'école. Cet ouvroir est tenu par la femme de l'instituteur et entretenu par des fonds départementaux que MM. Les inspecteurs des écoles distribuent chaque année, plutôt à titre d'encouragement qu'à titre de rétribution.</i>
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Les habitudes religieuses de la paroisse sont peu nombreuses ; il n'y a de bien sensible que celle de prier pour les parens défunts, et encore y a-t-il lieu de penser que cette habitude n'émane que de motifs humains. Mes paroissiens sont les uns gros fermiers, les autres petits laboureurs propriétaires, les autres enfin domestiques de gros fermiers ; leur occupation est donc celle des travaux des champs. Ils sont laborieux, économes jusqu'à être avarés et ne sont pas très démoralisés. Les défauts dominants sont l'avarice, l'impiété, l'indifférence, l'orgueil ; ce sont aussi là les obstacles du S^t ministère. <u>Ressources pour le bien</u> : la bonne éducation donnée aux enfans, l'éloignement des danses, &c. <u>Besoins des paroissiens</u> : Je crois devoir les résumer tous dans celui de la foi. 5nos laboureurs ne croient plus qu'à l'argent). Aucune superstition n'est bien apparente.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices sont suivis habituellement par 1/4 de la population ; un autre quart y assiste une ou deux fois par mois ; un autre quart 3 ou 4 fois l'année ; enfin le dernier quart, jamais. Cause du mal : impiété, avarice, mauvais exemples des grands.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>Les sacrements sont fréquentés à Noël par 25 à 30 personnes (enfans pour la plupart), aux autres fêtes par trois ou quatre, à Pâques par 60. Une seule personne est à la communion fréquente.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Les enfans sont toujours baptisés, mais ne le sont pas toujours immédiatement après leur naissance. L'ordinaire est d'attendre que la mère de l'enfant soit assez bien remise pour pouvoir faire le repas du baptême ; on retarde donc le baptême d'une quinzaine de jours. L'usage des relevailles est presque perdu.</i>

<p>Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?</p>	<p><i>Les mariages sont presque toujours bénis par l'église ; cependant j'ai à déplorer deux mariages civils nouveaux ; l'un s'explique par l'impiété stupide du jeune homme ; l'autre ne peut guère s'expliquer que par l'originalité du mari ; c'est un homme de 60 ans qui ne manque guère la messe et avec qui j'étais en bons rapports pendant la maladie de sa première femme. Il a été retenu de se marier religieusement, autant que je puis le présumer, par son mépris pour la confession ou par l'espérance que, le mariage civil fait, je le marierais bien <u>gratis</u>. (C'est un homme riche). Les mariages n'ont plus lieu qu'à midi ½, 1 heure et par conséquent sans aucune cérémonie.</i></p>
<p>Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?</p>	<p><i>Les malades reçoivent habituellement les sacrements ; mais ordinairement quand ils ont perdu connaissance ; rarement ils les demandent eux-mêmes. Il se présente peu de cas de grande impiété. Manque de foi.</i></p>
<p>Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?</p>	<p><i>Deux instructions ont lieu toutes les semaines du carême, l'une le mardi et l'autre le jeudi ; elles ont lieu au coucher du soleil et sont suivies de la bénédiction du S^t Sacrement. Il y a peu d'assistance. Les occupations des pays d'agriculture ne se prêtent pas facilement à ces exercices, au coucher du soleil les hommes sont encore dans les champs ; plus tard les femmes ne pourraient plus assumer le soin des bestiaux, le souper de la maison les en <u>empêcheraient</u>. Ajoutez à ces difficultés le peu de bon vouloir de la part des paroissiens.</i></p>
<p>Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?</p>	<p><i>Il n'y a de saluts d'usage, outre ceux qui sont prescrits annuellement dans le bref, que les saluts des premiers dimanches du mois ; je les ai trouvés établis.</i></p>
<p>Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?</p>	<p><i>Il existe une confrérie de la S^{te} Vierge de 100 et quelques sœurs ; tout le but religieux, tout l'avantage qui en découle est de faire acquitter 12 messes par an en l'honneur de la S^{te} Vierge à l'intention des sœurs. Le peu de piété des personnes qui font partie de la confrérie empêche de donner une extension plus religieuse à cette association. Il existe également une confrérie en l'honneur de S^t Roch, formée de 25 à 30 confrères ; tout le but des confrères est de se préserver des maladies épidémiques en faisant dire 12 messes par an et en sus une gr. messe de S^t Roch le lendemain de la fête patronale. (Autorisation de M^{gr} de Beauregard.) les laboureurs font chanter une messe en l'honneur de S^t Eloi.</i></p>
<p>Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?</p>	<p><i>Une seule personne est associée à l'œuvre de la Propagation de la Foi.</i></p>
<p>Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?</p>	<p><i>Une mission a été donnée il y a 12 ans par un <u>p. de la Miséricorde</u>, le p. Gaviot. Cette mission a rapproché une soixantaine de personnes des sacrements ; une dizaine a persévéré.</i></p>
<p>À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?</p>	<p><i>Les enfants se confessent dès l'âge de 7 ans et viennent au catéchisme vers 9 à 10 ans. Ils y assistent régulièrement : ils suivent le catéchisme 2 ou 3 ans avant la première communion. Deux mois avant la première communion, le catéchisme a lieu tous les jours. la première communion se fait habituellement tous les ans.</i></p>
<p>Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?</p>	<p><i>Les petits enfants se confessent deux fois par an, pendant l'avent et pendant le carême. Ceux qui se préparent à la première communion le font en outre 4 à 5 fois dans les deux mois qui précèdent la solennité.</i></p>
<p>Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?</p>	<p><i>Les catéchismes sont interrompus pendant six mois de l'année. Pendant cette vacance, les parents se font secourir par leurs plus grands enfans ; ils empêchent que les plus jeunes apprennent le catéchisme pensant que l'instruction religieuse retarde l'instruction de l'école.</i></p>

Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	<i>Le catéchisme se fait le dimanche à 1 heure ; les mardis et jeudis à 9 h ; le dimanche il a lieu immédiatement avant les vêpres.</i>
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	<i>Il a lieu à l'entrée de l'église pendant l'hiver ; dans le chœur pendant la belle saison.</i>
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	<i>La retraite préparatoire à la première communion dure trois jours ; les exercices sont les instructions fréquentes, le chant des cantiques, les lectures en commun, les confessions, la récitation du chapelet ; la répétition et l'explication des diverses cérémonies du grand jour.</i>
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les catéchismes sont peu fréquentés après la première communion, tant par les garçons que par les filles ; deux ou trois garçons, cinq à six filles reviennent au carême suivant. La cause de cet éloignement subit se prend du mauvais vouloir des parens et du besoin qu'ils ont de mettre leurs enfans en service.</i>
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il n'y a dans la paroisse qu'une école communale dirigée par un instituteur laïque.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Cette école est assez bien tenue sous le rapport moral, mais elle laisse quelque chose à désirer sous le rapport religieux.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	
Quel est le chiffre ordinaire des enfans qui vont à l'école ?	<i>Le chiffre ordinaire des enfans qui vont à l'école est de 60 à 80 pendant quatre mois de la mauvaise saison et de 30 à 35 pendant les beaux jours.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes n'y sont pas séparés.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'école est à 15 m de l'église et à 30 du presbytère.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Le maître d'école fait réciter exactement le catéchisme, il y met cette convenance qu'on peut attendre d'instituteurs qui font les choses religieuses par métier.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfans pauvres ?	
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Les écoles d'adultes sont à peu près nulles dans la paroisse.</i>

*Le 15 mars 1850, Margueritte, curé de Manchecourt.
Vu et approuvé par nous, avec une légère rectification dans la cause des maladies,
pour légalisation de la signature de M. le curé de Manchecourt.
Malesherbes, 8 avril 1850, Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Mainvilliers est desservie par l'abbé Jean-Pierre Sallé, né le 8 mars 1809, ordonné prêtre le 15 juin 1835, nommé curé de Mainvilliers et Nangeville le 30 juillet 1841 ; il décédera le 12 juin 1873.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Mainvilliers	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Mainvilliers
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>La distance de Mainvilliers à Pithiviers est de 14 kilomètres, à Malesherbes 10 kilomètres, à Orléans 54 kilomètres.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>La paroisse comprend les communes de Mainvilliers et de Nangeville.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>La population catholique de Mainvilliers est de 319 habitants. Nangeville 175 sans hameaux. Il n'y a pas de protestants.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>La superficie est de 1.000 hectares, et Nangeville 750.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Il y a 2 hameaux. 1° Grandvilliers est à ½ kilomètre de l'Eglise, et Oinville à 2 kilomètres. Les communications sont très faciles et les chemins très bons. 4 kilomètres pour aller à Nangeville, chemins très mauvais.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Les maladies les plus fréquentes sont les pleurésies et les fluxions de poitrine, et la cause est l'excès du travail.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise est succursale depuis 1802, elle était cure avant l'an, de funeste mémoire, 93.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>Le sanctuaire a 3 mètres de longueur sur 3 mètres 70 centimètres de largeur ; le chœur 5 mètres 90 centimètres de longueur sur 4 mètres 20 de largeur ; les nefs 12 mètres de longueur sur 11 mètres 30 centimètres de largeur ; du côté droit du chœur est une chapelle qui a 4 mètres 30 cent de longueur sur 3 mètres 80 centimètres de largeur. L'Eglise est plus que suffisante pour la population et se trouve en bon état de réparations. Celle de Nangeville a 23 mètres de longueur sur six de largeur. Elle est bien suffisante pour la population. Note du Doyen : Quel est l'état de réparation de l'église de Nangeville ? réponse omise.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>L'architecture du chœur annonce le douzième ou le treizième siècle. Le reste de l'Eglise est d'une époque postérieure. Elle n'a rien de remarquable. Quelques mauvais tableaux et quelques statues sans importance en font la décoration. L'Eglise de Nangeville n'est remarquable que par la misère. Aucun genre d'architecture n'indique la date de la construction.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Il n'y a qu'une chapelle distincte (Note du Doyen : Pas distincte mais au haut de la nef). et séparée. À Nangeville trois autels.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'Eglise n'est pas isolée de tout édifice profane car l'ancien presbytère y est adossé, par conséquent on n'en peut pas faire le tour. Le tabernacle de forme carrée avec médaillon doré sur la porte et un ange de chaque côté, est garni de soie rouge à l'intérieur et ferme à clé. Il en est de même à Nangeville</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>La lampe n'est allumée que pendant les offices.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts sont neufs et ferment à clef. J'emporte avec moi à Nangeville l'eau baptismale.</i>	

Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>Il y a une sacristie très irrégulière de six mètres de longueur sur deux mètres 80 centimètres de largeur. Elle renferme assez pour les ornements, linges d'autel, vases sacrés, &c et toutes ferment à clef. À Nangeville elle a trois mètres 50 centimètres de longueur sur 3 mètres de largeur.</i>
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>Les saints patrons de la paroisse sont S^t Laurent et S^t Germain d'Auxerre, à Nangeville S^t Martin.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Il n'y a pas de reliques.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>Les Curés depuis 1802 sont 1° M. Poirier décédé en 1803. 2° M. Malivoire depuis 1803 jusqu'en 1815. 3° M. S^t Didier depuis 1815 jusqu'en 1817. 4° M. Tasse depuis le mois d'août 1817 jusqu'à la fin de 1824. 5° M. Durand depuis janvier 1825 jusqu'à la fin de 1827. 6° M. Midoux depuis janvier 1828 jusqu'en février 1832. 7° M. Legrand depuis février 1832 jusqu'en juillet 1835. 8° M. Roux depuis juillet 1835 jusqu'en 7^{bre} 1839. 9° M. Ferrand depuis 7^{bre} 1839 jusqu'en juin 1841. 10° Depuis cette date M. Sallé.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Il n'y a pas d'autre édifice consacré au culte que l'église paroissiale et l'Eglise de Nangeville annexe.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	<i>Il n'y a pas de chapelle domestique.</i>
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>La grande porte de l'Eglise ouvre dans le cimetière qui n'est pas parfaitement clos de ce moment-ci, mais on attend la belle saison pour faire relever les murs tombés. Il y a une partie affectée aux enfants morts sans baptême, aux suicidés, &c. De même au cimetière de Nangeville éloigné de 100 pas du village.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Le presbytère a été donné à la fabrique par testament de M^{me} de Tarragon, à condition que la commune en payerait le loyer à la fabrique et que le prix serait essentiellement employé à l'entretien de la maison ; en conséquence il est en assez bon état de réparation. Il renferme trois chambres habitables, une cuisine, le tout très salubre. Il y a un petit jardin clos par des murs ou des bâtiments. Sans servitudes. La commune donne pour prix du loyer 120 francs à la fabrique. Il n'y a pas de presbytère à Nangeville.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>Les revenus de l'Eglise en biens-fonds se montent à la somme de 40 francs, prix actuel du fermage de trente et un ares onze centiares de terre labourable. Il y a deux messes de fondation (par semaine) pour M. et Madame de Tarragon qui par testament en 1834, a légué 2.100 francs à la fabrique pour être placés sur l'Etat. Ces 2.400 francs qui, d'après le testament, devraient produire une rente de 120 francs n'en produisent que 116. Il n'y a rien à Nangeville.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>La cure n'a pas de revenus. Il n'y a pas de supplément. Le chiffre approximatif du casuel est d'une cinquantaine de francs. Le chiffre approximatif des honoraires de messes est de 140 francs. À Nangeville, le chiffre du casuel est d'une trentaine de francs. Le chiffre des messes est de 7 ou 8. La commune de Nangeville donne 150 F à M. le Curé.</i>

Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	<i>Il n'y a point de vicaire et il n'y en a nullement besoin.</i>
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>On n'est pas dans l'usage de faire la quête. Le tarif des oblations est affiche dans la sacristie, ainsi que celui des fondations.</i>
Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Il n'y a pas de pauvres dans la paroisse, les plus pauvres viennent à bout, chaque année, par leur travail, d'agrandir leurs champs.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	<i>Il n'y en a pas.</i>
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	<i>Il n'y en a pas.</i>
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	<i>Il n'y en a pas.</i>
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	<i>Il n'y en a pas.</i>
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Mes paroissiens n'ont aucune habitude religieuse, pour la raison qu'ils n'ont plus la foi. Les Révolutions qui se sont succédé, leurs voyages si souvent réitérés dans des villes perdues, comme par exemple, Etampes, la leur ont fait perdre. Tout ce qui ne leur rapporte pas des écus, ne trouve en eux que la plus complète indifférence ; aussi se livrent-ils sans relâche, fêtes et dimanches, à leurs travaux de culture dont les produits suffisent, et bien au-delà, à tous leurs besoins corporels. Ils ont les qualités opposées à leurs défauts. Cet amour de l'argent qui les possède fait qu'ils ne se livrent presque jamais aux débauches des cabarets. Les obstacles que rencontre le S^t ministère sont dans le défaut de foi, l'indifférence et l'avarice. Il n'y a pas de superstition. Le seul remède à ce malheur, et qui ne dépend pas de nous, serait de <u>leur rendre leur dimanche</u>. Alors ils assisteraient aux offices qui sont habituellement négligés. Et par les instructions qu'ils entendraient, on pourrait espérer et ramener la foi dans leurs âmes, combattre cette indifférence qui les domine, et les faire revenir à la pratique de leurs devoirs. Fides ex auditu.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>Les sacrements sont négligés à Pâques et à plus forte raison à Noël. Il n'y a guère que dix ou douze pâques ! et encore ce sont les enfants qui ont fait leur première communion les années précédentes... Aussitôt qu'ils ont seize ans ou dix-sept ans, on ne les voit plus.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Les enfants sont toujours baptisés : mais pas aussitôt après leur naissance. On attend toujours deux ou trois mois et quelques fois plus long temps. Quand la fête patronale approche, les père et mère sont dispensés par là de faire un repas exprès pour les parrains et marraines.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Les mariages sont toujours bénis par l'Eglise, ils tiennent encore à cela.</i>

Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Les malades ne demandent jamais le prêtre ni les secours de la religion. La cause, c'est toujours le défaut de foi et l'indifférence. Mais aussitôt que j'apprends qu'il y a un malade, j'y cours et jamais on ne m'a refusé les secours de la religion. Rarement je trouve les dispositions nécessaires pour recevoir le S^t Viatique.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>Il n'y a pas d'autres exercices particuliers que les saluts du carême tous les dimanches et jeudis de chaque semaine à six heures du soir, et les instructions qui les accompagnent, mais neuf ou dix personnes au plus y assistent.</i>
Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Il n'y a pas d'autres saluts que ceux du carême et ceux des différentes fêtes prescrits dans l'Ordo.</i>
Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?	<i>Il y a une confrérie de la S^{te} Vierge, si toutefois on peut l'appeler confrérie car toutes les pratiques consistent à verser 25 centimes pour l'entretien de l'autel de la S^{te} Vierge. Le nombre des membres est de 20. Il y a en outre la confrérie de S^t Eloi composée de 12 à 15 membres, cultivateurs, charron, forgeron et bourrelier qui font tout simplement chanter la messe de S^t Eloi, chaque année.</i>
Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?	<i>Il n'y a que M. l'Instituteur et moi qui contribuons à l'œuvre de la propagation de la foi.</i>
Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?	<i>Il n'y en a, je crois bien, jamais eu. Quand ils auraient la foi, leur genre d'occupation les empêcherait de suivre ces sortes d'exercices. Un de mes voisins en a fait l'épreuve et le pauvre missionnaire n'a eu que de très rares auditeurs qui sont restés après comme devant.</i>
À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?	<i>Les enfans commencent à se confesser dès qu'ils viennent au catéchisme c'est-à-dire aussitôt qu'ils savent un peu lire (à 8 ou 9 ans). Ils assistent par conséquent au catéchisme, pour la plupart, au moins trois années. Ceux qui n'y assistent que deux ans font exception. Le catéchisme se fait, pendant huit mois de l'année, deux fois par semaine, pendant au moins une heure, lorsqu'il n'y a pas de première communion. Je le fais plus souvent lorsqu'il y a une première communion. La première communion ne se fait que tous les deux ans.</i>
Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	<i>Les enfants, tant ceux de la première communion que les autres (ils ne sont pas nombreux), (18 ou 20) se confessent tous les trois mois lorsqu'il n'y a pas de 1^{ère} communion. Tous les deux mois l'année de la 1^{ère} communion.</i>
Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	<i>Les catéchismes sont interrompus depuis la fête-Dieu jusqu'à la Toussaint. Les pères et mères ont alors besoin de leurs enfants qu'ils envoient aux champs, à l'herbe, ou garder leurs bestiaux.</i>
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	<i>Je fais le catéchisme le dimanche immédiatement après les Vêpres et le mercredi à 10 heures. Lorsqu'il y a 1^{ère} communion, le mardi et le jeudi.</i>
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	<i>Le catéchisme se fait dans la grande nef de l'église. Nous n'y sommes jamais troublé attendu que personne n'a besoin dans l'église.</i>
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	<i>La retraite des enfants pour la 1^{ère} communion ou la confirmation dure trois jours. Les exercices sont l'assistance au S^t Sacrifice de la messe, instruction sur les dispositions prochaines nécessaires pour recevoir les sacrements, répétition des vœux, actes et cérémonies qui doivent avoir lieu, récitation du chapelet, chant de quelques cantiques.</i>

Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Après la première communion, ils ne reparaissent plus aux catéchismes pour la raison que les uns vont en service, les autres en apprentissage et qu'ils ne sont pas maîtres de leur temps.</i>
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	<i>Il n'existe pas de règlement écrit pour les catéchismes.</i>
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il y a seulement une école primaire, dirigée par un instituteur laïque. À Nangeville il n'y en a pas de ce moment-ci. L'instituteur n'avait qu'une autorisation provisoire qui lui a été retirée.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Sous le rapport moral et religieux, l'instituteur fait, je crois, tout ce qui est en son pouvoir. Mais ses soins, comme les miens, sont rendus nuls par l'indifférence des parents qui n'inspirent à tenir enfants que les sentiments dont ils sont eux-mêmes animés.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	<i>Il n'y a ni frères ni sœurs.</i>
Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>Le chiffre ordinaire des enfans qui vont à l'école est de 45 à 50.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes y sont séparés, comme dans toutes les maisons d'école nouvellement bâties.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'école est auprès de l'église, et pas très éloignée du presbytère.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Le maître d'école fait réciter le catéchisme chaque fois qu'y a le faire.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Les enfants pauvres, quand il s'en trouve, sont admis gratuitement à l'école de la commune.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>L'instituteur chaque hiver annonce l'ouverture d'une classe d'adultes, mais rarement il se présente des élèves. Et quand il s'en présente quelques-uns, les résultats, sous le rapport moral et religieux, sont nuls.</i>

*Ces réponses n'étant pas signées par l'auteur,
je certifie qu'elles ont été écrites de sa main dont je connais parfaitement l'écriture.*

Malesherbes 8 avril 1850

Trézin, curé doyen de Malesherbes

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Morville a comme curé l'abbé Alphonse-Thomas Dubois,
né le 28 novembre 1802, ordonné le 31 mai 1823, nommé curé de Morville et desservant de Thignonville et de Pannecières le 26 décembre 1836 ;
il décèdera le 9 mai 1879.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Morville	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Morville
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>La paroisse de Morville, autrefois du diocèse de Sens, est distante du chef-lieu d'Archidiaconé de 10 kilomètres, du chef-lieu de canton de 20 kilomètres, de la ville Episcopale de 52 kilomètres.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>La paroisse ne comprend pas plusieurs communes.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>La population de la paroisse est de 278. Il n'y a point de protestants.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>La superficie en hectares est de 1086^{hect} 78^{ares} 88^{cent.}</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>La paroisse possède deux hameaux, l'un, nommé Barberonville, comprend trois fermes, sa population est de 13 habitants, sa distance de l'Eglise est de 3 kilomètres ; l'autre, nommé Bezonville, ne comprend que le château, sa population 8 habitants, sa distance 1 kilomètre 200 mètres. Chemins faciles.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Les maladies qui règnent le plus communément sont les fluxions de poitrine, les pleurésies : maladies qui n'ont d'autres causes que l'excès de travail.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise est succursale depuis 1803.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>La longueur de la grande nef de l'Eglise est de 21 mètres ; la largeur est de 5 mètres 12 cents. La longueur de la petite nef est de 13 mètres 35 cents, la largeur est de 3 mètres. Elle est très suffisante pour la population ; elle est en très bon état à l'exception d'un pignon qui menace ruine.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>L'Eglise est de 1000 à 1100. Il faut s'en rapporter à deux piliers de forme cylindrique surmontés de chapiteaux qui datent de l'époque susmentionnée ; cependant je laisse cette question à des hommes plus habiles que moi en archéologie. Il y a dans l'Eglise quatre statues : une de S^t Germain, une de S^{te} Barbe, une de la S^{te} Vierge, une de S^t Roch, un tableau représentant l'Assomption de la S^{te} Vierge ; un médaillon ; deux colonnes torses d'une sculpture assez remarquable composent l'autel de la S^{te} Vierge.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Il y a dans l'Eglise deux chapelles distinctes : une de la S^{te} Vierge, l'autre de S^t Roch ; autels : 3.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'église est environnée d'édifices profanes ; on ne peut en faire extérieurement le tour. L'intérieur et l'extérieur du tabernacle sont en bon état ; l'intérieur est doublé de soie ; il ferme à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Les revenus de la fabrique ne le permettent pas.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts baptismaux sont en pierre dure ; ils ferment à clé ; ils sont en très bon état.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>Il y a une sacristie, sa dimension est de 3 m 40 c de longueur sur 2 m 15 c de largeur ; elle est salubre ; elle possède assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel. Les armoires qui servent aux S^{tes} huiles, aux vases sacrés ferment à clé.</i>	

Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>S^t Germain, patron principal de la paroisse et S^{te} Barbe, secondaire.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Il n'y a point de reliques.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>M. Herard fut le premier curé de Morville depuis la révolution 93, il prit possession de cette cure en 1803, jusqu'en 1805. Ensuite la cure de Morville fut desservie par M. Gille, curé de Thignonville, pendant trois ans, c'est-à-dire de 1805 à 1808 ; elle eut M. Brevet pendant trois ans, de 1808 à 1811 ; Monsieur Provenchère, curé de Guigneville, comme desservant, de 1811 à 1821 ; M. Pelletier, comme curé, de 1821 à 1824 ; M. Videloup de 1824 à 1825 ; M. Chartrain de 1825 à 1837 ; Monsieur Dubois depuis 1837.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Néant.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	<i>Il y a sur la paroisse une chapelle domestique au château de Bezonville, elle est située dans l'intérieur du château ; elle est très bien tenue ; elle a été érigée le 2 7^{bre} 1842, sans aucune condition ; on n'y conserve pas le S^t Sacrement.</i>
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière est situé hors le bourg (nord-ouest), sa distance de l'église est de 200 mètres ; il est bien clos. Il y a une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême et aux suicidés.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Le presbytère appartient à la Madame de Sermaises (de Nantes) belle-sœur de La Tour-du-Pin, père. Il est en assez bon état. Il contient 1° un vestibule, 2° une cuisine, 3° une petite chambre à coucher, 4° un petit salon, 5° deux chambres hautes à coucher. Il est attenant à l'Eglise ; la porte de la sacristie donne dans le vestibule. Il est salubre.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>L'église possède 1° 40 francs sur l'état, 2° 426 F 13 c placés à la Caisse de service provenant de divers remboursements ; il existe une fondation de 50 F de rente créée par M. Louis Lessigaux aux conditions de dire tous les ans 50 messes et de faire chanter quatre Libera aux quatre grandes fêtes de l'année : comme cette rente absorbait plus de fonds qu'elle n'en rapportait, elle fut réduite par Monseigneur de Beauregard, Evêque d'Orléans, ainsi qu'il suit : 12 messes basses seront dites chaque année, une par mois, 4 Libera seront chantés aux quatre grandes fêtes de l'année.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>Le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de messes, est de 80 à 100 F ; le chiffre approximatif des honoraires de messes fournis par la paroisse est de 60 à 80. La cure jouit d'une rente de 300 F. Cette rente, d'après une clause testamentaire de Madame la Comtesse De la Tour-du-Pin de Chambly, doit être faite par Monsieur le Vicomte Henri De la Tour-du-Pin de Chambly, et payée tous les ans, au mois de janvier, au desservant de Morville, jusqu'à ce que le gouvernement accorde un traitement de Mille francs aux desservants. Cette rente s'éteint avec Monsieur De la Tour-du-Pin.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	

Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont affichés dans la sacristie.</i>
Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Il n'y a aucune famille réellement pauvre.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	<i>Il n'y a dans la paroisse ni usine, ni fabrique.</i>
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Il y a peu d'habitudes religieuses parmi mes paroissiens. Leur genre d'occupation est la culture de la terre ; ils sont généralement sobres et laborieux, et suffisent tous à leurs besoins. Ils sont presque tous possesseurs de quelques arpents de terre. Leur indifférence et peut-être le manque de foi sont les obstacles que rencontre le saint ministère.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices sont généralement suivis.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>60 à 70 personnes fréquentent le sacrement à Pâques, quelques-unes seulement à Noël.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Les enfants sont toujours baptisés 15 jours, trois semaines après leur naissance.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Les mariages sont toujours bénis par l'église.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Les malades reçoivent toujours les secours de la religion.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>Les prédications pendant l'Avent et le Carême se font tous les 15 jours rapport au binage dont je suis chargé ; en outre tous les jeudis de carême, vers le soir, prière, lecture de l'épître et de l'évangile, courte instruction suivie d'un cantique, d'un petit salut et de la bénédiction du S^t Sacrement avec le ciboire.</i>
Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Les saluts et bénédiction du S^t Sacrement sont en usage, dans le cours de l'année, à toutes les fêtes ; <u>Annuel-majeur</u> et <u>Mineur</u> ; ces saluts ont été autorisés par Monseigneur de Beauregard, Evêque d'Orléans.</i>

<p>Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?</p>	<p><i>Il n'y a pas de dévotions particulières. Les dévotions en usage sont la procession de S^t Marc, des rogations et de la fête-Dieu. Il y a 1^o une confrérie de la S^{te} Vierge, 2^o une de S^{te} Barbe ; 3^o une de S^t Roch, 4^o une seule association de corps d'état. La confrérie de la S^{te} Vierge compte 40 membres ; celle de S^{te} Barbe 18 ; celle de S^t Roch, 55 ; enfin celle de S^t Eloi, 15.</i></p>
<p>Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?</p>	<p><i>Trois personnes sont associées à l'œuvre de la Propagation de la Foi.</i></p>
<p>Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?</p>	<p><i>Des retraites ou prédications extraordinaires n'ont jamais été données.</i></p>
<p>À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?</p>	<p><i>Les enfants commencent à se confesser à 9 ans, à venir au catéchisme deux ans avant la première communion. Ils y viennent régulièrement. L'année de la première communion, le catéchisme se fait deux fois la semaine, le dimanche et le jeudi, pendant une heure. Ce catéchisme est spécial pour les enfants qui se disposent à la première communion ; il y en a un autre pour les petits enfants. La première communion se fait tous les deux ans.</i></p>
<p>Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?</p>	<p><i>La règle pour la confession des petits enfants est une fois l'année, au commencement du carême ; pour la confession de ceux qui se préparent à la première communion c'est 5 fois, depuis la Toussaint jusqu'à la première communion.</i></p>
<p>Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?</p>	<p><i>Les catéchismes sont interrompus depuis Pâques jusqu'à la Toussaint. Excepté l'année de la première communion.</i></p>
<p>Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?</p>	<p><i>Le catéchisme se fait le dimanche à une heure, depuis la Toussaint jusqu'au 15 d'Avril, et depuis cette époque à 3 heures et demie jusqu'à la première communion ; en outre il se fait le jeudi à midi également depuis la Toussaint jusqu'au 15 d'Avril, et depuis cette époque tous les jours de la semaine jusqu'à la première communion.</i></p>
<p>En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?</p>	<p><i>Le catéchisme se fait dans l'église où personne ne vient nous troubler.</i></p>
<p>Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?</p>	<p><i>La retraite préparatoire à la première communion et à la confirmation dure trois jours. Voici quels sont les exercices : à 8 heures audition de la Messe ; à 9 heures étude, récitation et explication du catéchisme jusqu'à 10 heures ½ ; à 11 heures instruction et répétition des cérémonies jusqu'à Midi ; à Midi lecture et étude du catéchisme jusqu'à 1 heure ; à 1 heure, le dîner jusqu'à 2 heures, à 2 heures récitation du catéchisme, instruction suivie de la récitation du chapelet ; un dernier exercice dure jusqu'à 3 heures ; ensuite les enfants se retirent chez leurs parents.</i></p>
<p>Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?</p>	<p><i>Les catéchismes, après la première communion, ne sont point fréquentés par les garçons, un peu par les filles ; les uns et les autres vont en condition.</i></p>

Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il y a une école ; cette école réunit les filles et les garçons ; elle est dirigée par un instituteur élève de l'Ecole normale</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Elle est très bien tenue sous le rapport moral et religieux.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	
Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>Le nombre des enfants qui vont à l'école est de 50 à 55.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes sont séparés par une cloison en bois de 1 M 30 c de hauteur.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'école est éloignée de l'Eglise de 20 mètres, du presbytère de 30 mètres.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Le maître d'école fait réciter, tous les Mercredis, le catéchisme, et tous les samedis le catéchisme et l'évangile.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Il n'y a personne.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Il n'y a pas d'école d'adultes.</i>

*Dans l'église de Morville il n'y a pas de chapelle distincte,
il y a une petite nef de la S^{te} Vierge, l'autel est posé à l'extrémité.
M. le curé n'ayant pas signé, je certifie son écriture qui m'est bien connue.
Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Thignonville a comme curé l'abbé Al.-Th. Dubois, curé de Morville ;
la paroisse comprend les communes de Thignonville et de Pannecières.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Tignonville	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Tignonville
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>La paroisse de Thignonville, autrefois de Sens, est distante du chef-lieu d'Archidiaconé de 14 kilomètres, du chef-lieu de Doyenné de 20 kilomètres, de la ville Episcopale de 56 kilomètres.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>La paroisse comprend la commune de Pannecières qui lui fut réunie pour le culte en 1802.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>Le chiffre de la population de Thignonville est de 300 hab.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>La superficie en hectares est de 906^{hect} 64^{ares} 42^{cent}.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>La paroisse ne possède qu'un seul hameau, nommé Argeville, dont la population est de 12 habitants, sa distance de l'Eglise paroissiale est de 3 kilomètres. Chemins bons et faciles.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Les maladies qui règnent le plus communément sont les fluxions de poitrine, les pleurésies : ces maladies sont dues à l'excès de travail.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise est succursale depuis 1802.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>La longueur de l'Eglise est de 25 mètres 30 Cent ; sa largeur est de 5 mètres 60 cents. Elle est en bon état et suffisante pour la population.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>Elle date de 1500 à 1600. Elle fut construite par Messire Guillaume Seigneur de Thignonville ; il y a dans l'Eglise trois statues et un tableau, la statue de la S^{te} Vierge, la statue de S^t Marcou, la statue de S^t Pierre ; le tableau représente S^t Pierre repentant.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Il y a dans l'Eglise deux chapelles distinctes : celle de la S^{te} Vierge et celle de S^t Marcou ; la 1^{ère} 8 M 40 c de longueur sur 4 m 10 c de largeur ; la 2^{ème} 4 m 80 c sur 3 m 70 c. 3 autels.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'église est entourée d'édifices profanes ; on ne peut extérieurement en faire le tour. L'intérieur et l'extérieur du tabernacle sont en bon état ; il ferme à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Les revenus de la paroisse ne peuvent pas toujours le permettre rapport aux réparations que la fabrique est obligée de faire.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts baptismaux sont horribles. Je désirerais bien qu'ils soient refaits et mis à une autre place.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>Il y a une sacristie, ses dimensions son 3 m 70 c de longueur sur 3 m 00 de largeur ; elle est un peu humide ; il y a assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, &c. Les armoires qui servent aux vases sacrés, &c ferment à clé.</i>	
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>Le patron principal de la paroisse est S^t Pierre Apôtre ; le patron secondaire est S^t Marcou.</i>	

Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Il n'y a pas de reliques.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>M. Gilles fut le premier curé de Thignonville depuis la révolution de 93, il prit possession de la cure en 1804, il y resta jusqu'en 1809. La cure fut ensuite desservie par MM. Les curés de Sermaises et de Morville jusqu'au mois de Juin 1836 ; à partir de cette époque elle eut pour curé Monsieur Imbault qui ne resta que six mois et Monsieur Chaudier qui y fut installé au mois de Juin 1837 et qui en sortit au mois de Juin 1838. Ensuite elle fut régulièrement desservie par Monsieur le curé de Morville.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière est situé au milieu du bourg, il est éloigné de l'église de 40 mètres ; il est convenablement clos. Il y a une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Il n'y a point de presbytère.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	
La cure a-t-elle des revenus ? Lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>Il y a un supplément de 32 F, ce supplément est fait par la commune. Le chiffre approximatif du casuel est de 50 à 60 F ; le chiffre approximatif des honoraires de messes fournis par la paroisse est de 50 F.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>Le tarif des oblations est affiché dans la sacristie.</i>

Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Il n'y a pas de famille réellement pauvre.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Mes paroissiens n'ont aucune habitude religieuse ; leur genre d'occupation est la culture de la terre ; ils sont honnêtes, sobres et laborieux ; ils sont indifférents et peut-être peu croyants ; cette indifférence et le peu de foi que l'on remarque sont le principal obstacle que rencontre le S^t ministère.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices sont généralement peu suivis ; l'heure de la messe qui est à 8 heures et l'indifférence en sont la cause.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>Les sacrements sont peu fréquentés : 8 à 10 petites filles et 6 grandes personnes composent la Pâque.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Les enfants sont baptisés 15 jours ou trois semaines après leur naissance.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Les mariages sont toujours bénis par l'église ; il n'y a dans la paroisse que deux mariages civils.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Les malades ne reçoivent pas toujours les sacrements, parce que souvent ils n'appellent point le prêtre et la cause qui les en empêche est toujours leur indifférence.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>Les prédications pendant l'Avent et le Carême se font tous les 15 jours. Pendant la Semaine sainte, il n'y a que l'adoration de la croix le Vendredi S^t.</i>
Quels sont les saluts et bénédictions du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	
Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?	<i>Il n'y a pas de dévotions particulières. Les dévotions en usage sont la procession de S^t Marc et les Rogations ; il y a une confrérie de la S^{te} Vierge ; une confrérie de S^t Marcou ; une confrérie de S^t Eloi ; une confrérie de S^t Vincent ; la confrérie de la S^{te} Vierge compte 25 sœurs, celle de S^t Marcou 60 membres, celle de S^t Eloi 16 membres, celle de S^t Vincent 15 membres.</i>

Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?	
Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?	<i>Il n'y a jamais eu de retraites ni prédications extraordinaires.</i>
À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?	<i>Les enfants se confessent à l'âge de neuf ans, ils ne viennent au catéchisme à Morville que l'année de leur première communion. Cette année-là est un catéchisme spécial. Il se fait deux fois la semaine depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, et tous les jours depuis le 15 Avril jusqu'à la première communion. Les années où il n'y a pas de première communion, je me transporte à l'école tous les samedis, et je fais le catéchisme à tous les enfants.</i>
Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	<i>Les petits enfants se confessent une fois l'année, au commencement du carême ; ceux qui se préparent à leur première communion se confessent cinq fois.</i>
Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	<i>Les catéchismes sont interrompus depuis Pâques jusqu'à la Toussaint.</i>
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	<i>Voir les réponses de la paroisse de Morville, la première communion ne se faisant pas à Thignonville.</i>
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les catéchismes, après la première communion, ne sont point fréquentés par les garçons, ni par les filles ; les uns et les autres vont en condition.</i>
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il y a une école ; cette école réunit les filles et les garçons ; elle est dirigée par un instituteur.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Elle est très bien tenue sous le rapport moral et religieux.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	

Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>Le nombre des enfants qui vont à l'école est de 60 à 65.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes sont séparés par une cloison en bois de 1 m 20 c de hauteur.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'école est éloignée de l'Eglise de 20 mètres.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Le maître d'école fait réciter tous les samedis la lettre du catéchisme.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Il y a une école d'adultes qui réunit 10 à 12 jeunes gens. Le résultat est complètement nul sous le rapport religieux ; on ne se livre dans cette école qu'à écrire et à calculer.</i>

*Lecture faite sans observation, j'ai signé pour légaliser l'écriture de M. le curé de Morville.
Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse d'Orveau a comme curé l'abbé Narcisse Alexis Vaillant,
né le 21 février 1821, ordonné prêtre le 21 décembre 1844, nommé curé d'Orveau le 15 juin 1848.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse d'Orveau	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune d'Orveau
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>44 kilomètres, 8 kilomètres, 56 kilomètres.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>Une seule commune.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>470 habitants. Catholiques. Il n'y a pas de protestants.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>1.600 hectares.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>2 hameaux. Gollainville et Bellesauve. Le 1^{er} 200. Le 2^{ème} 50. Le 1^{er} 3 kilomètre, le 2^{ème} 1 kilomètre. Le 1^{er} traverse très mauvaise. Le 2^{ème} chemin facile à cause du chemin de communication.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Fièvres typhoïde, fluxion de poitrine. La 1^{ère} cause prochaine, acrimonie de la bile ou des humeurs ; cause éloignée : raréfaction de l'air, sécheresse du sol, causes morales. La 2^{ème}, causes proch. Engorgement du sang et des humeurs dans le poumon ; causes éloignées, exercices violents.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>L'Eglise est succursale, depuis le mois d'avril 1844.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>Le chœur a 12 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur. La nef a 20 m de longueur sur 10 m de largeur. Elle est plus que suffisante. L'extérieur est en bon état, à l'exception de l'endroit où le chœur se sépare de la nef, lorsqu'il pleut, l'eau tombe en abondance dans l'Eglise sur deux petits autels et leur cause de grands dommages. La voûte du chœur est solidement construite, la voûte de la nef est en bois vermoulu, elle menace à tout moment de tomber sur la tête des fidèles. Le carrelage du chœur a besoin d'être refait tout en entier.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>La forme des piliers du chœur, les arcs à plein cintre, les figures grimacières, le commencement d'ogives indiquent que le chœur de l'église a été construit du 11^{ème} au 12^{ème} siècle. La nef n'a pas de style. Elle n'est pas remarquable sous le rapport de l'art. 4 statues : une représentant S^t Denis portant sa tête dans sa main, la 2^{ème} S^t Germain, la 3^{ème} la S^{te} Vierge, la 4^{ème} S^{te} Barbe. Toutes quatre sont faites en bois et d'une manière grotesque. Il y a 3 tableaux, un au maître représentant S^t Denis portant sa tête dans ses mains, la châsse sur le dos, lisant dans un livre, et un ange descendant du ciel pour lui apporter une couronne sur la tête. Tableau tant soit peu ridicule. Le 2^{ème} au petit autel de la S^{te} Vierge, représente la S^{te} Vierge tenant son enfant dans ses bras, le 3^{ème} S^t Germain. Les deux petits tableaux sont convenables, quoique leurs toiles sont percées en quelques endroits. Il n'y a point de décoration intérieure, sinon les 12 apôtres peints d'une manière ridicule (forme de médaillons) à fresque autour des murs du chœur et de la nef, par le dernier prêtre de la paroisse mort martyr à Paris en 93.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Il n'y a dans l'église aucune chapelle distincte et séparée. – 3. - Le maître-autel et 2 petits autels adossés contre le mur qui sépare le chœur de la nef.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'Eglise est isolée de tous les édifices profanes. On peut extérieurement en faire le tour. L'état intérieur et extérieur du tabernacle est convenable. L'intérieur est tapissé de soie. Il ferme à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Il n'existe pas de lampe.</i>	

En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts sont en très mauvais état, ils sont composés d'une énorme pierre, couverte d'une planche qui s'ôte à volonté. Ils ne sont donc pas fermés à clé.</i>
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>Il n'y a pas de sacristie, ce qui sert de sacristie est un espace de 4 pieds carrés, qui existe entre le maître-autel et le pignon du chœur. Cet espace est salubre. En fait d'armoire il n'y a qu'un espèce de bahut en assez mauvais état parce que les souris y viennent et ont déjà percé un ornement noir. Le placard qui sert aux vases sacrés, aux saintes huiles ferment à clé.</i>
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>S^t Denis, S^t Germain, S^t Blaise. - S^t Denis. - S^t Germain, S^t Blaise.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Il y a des reliques. Les reliques de S^t Vincent, S^{te} Christine, S^t Félix et S^{te} Claire. Elles ont été données à Rome le 5 mai 1704 par Pierre Lambert, préfet apostolique, évêque de Porphyre, à un prêtre religieux de l'ordre des Carmes du grand couvent d'Orléans, elles ont été approuvées le 5 Sept. 1704 par Michel Le Bouc, vicaire général de son Eminence Monseigneur le cardinal de Coislin. Il y a l'authentique mais les sceaux sont rompus.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>Il n'y a pas eu de curés depuis la grande révolution.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Il existe à Gollainville une Eglise dans le plus triste état c'est-à-dire pis qu'une grange. Il est donc inutile d'entrer dans d'autres détails.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	<i>Néant.</i>
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière est situé derrière l'Eglise. Il est entouré de murs qui ont beaucoup de brèches par lesquelles tout le monde peut passer. Il n'y a pas de partie affectée aux cultes non catholiques, mais il existe une partie affectée aux enfants morts sans baptême et aux suicidés.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Il n'y a pas de presbytère. Ce qui sert de presbytère est une ancienne ferme à loyer. 3 chambres : la 1^{ère} où est la seule et unique cheminée qui existe dans toute la maison. Dans cette chambre on ne peut placer un lit, à cause des portes et fenêtres qui y mettent obstacle. La 2^{ème} chambre, sans cheminée, est également humide. Il existe une écurie qui sert de bûcher, où le bois est aussi mouillé que s'il était dehors, parce que le toit est tout à découvert et que lorsqu'il vient à pleuvoir, l'écurie ressemble à une mare d'eau. ; la meilleure réparation qu'il y aurait à faire, ce serait de tout mettre à bas. Il existe dans la cour de cette maison de grandes servitudes ; un fournil, 2 granges qui à chaque moment peuvent être loués par 1 ou 2 ou 3 particuliers. Ces particuliers ont droit de passer par la porte du presbytère qu'il faudra tenir constamment ouverte, de traverser la cour du presbytère avec leurs chevaux, leurs voitures &c. Pendant la moisson, il faudra remplir les granges, pendant l'hiver, il faudra battre le grain, tantôt on verra des gens honnêtes qui habiteront ces bâtiments, tantôt des gens déshonnêtes qui pourront insulter le prêtre. Ces bâtiments ne sont pas loués, il est vrai, mais précisément parce qu'ils ne sont pas loués, les jeunes gens l'an passé aux jours de la fête patronale ont voulu les louer pour danser, grâce au beau temps survenu qui les en a empêché. – L'espace de six habitations. – Très malsain.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>Néant.</i>

<p>La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?</p>	<p><i>La cure n'a pas de revenus. - Il n'y a pas de supplément. - 40 francs quand tout le monde paye. - 2 par an.</i></p>
<p>Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?</p>	<p><i>Néant.</i></p>
<p>Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?</p>	<p><i>Néant.</i></p>
<p>Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?</p>	<p><i>À Orveau et Bellesauve il n'y a pas de pauvres, mais à Gollainville, il n'y a que 5 ou 6 familles qui ne sont pas pauvres. Dans les temps de famine, la commune leur donne des secours. Il n'y a pas de familles riches ou aisées pour les assister.</i></p>
<p>Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?</p>	<p><i>Il n'y a pas d'usines ni de fabriques.</i></p>
<p>Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?</p>	<p><i>Néant.</i></p>
<p>Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?</p>	<p><i>Néant.</i></p>
<p>Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?</p>	<p><i>Néant.</i></p>
<p>Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?</p>	<p><i>Quelques-uns font encore la prière du matin et du soir. Ils ont coutume les dimanches après la messe, d'aller dans le cimetière prier sur les tombes de leurs parens ou de leurs amis. Dans les temps d'orage, ils jettent de l'eau bénite dans leurs maisons, pour les protéger contre les désastres de la foudre. Ils font bénir des linges, des vêtements pour des enfans qui viennent de naître, pour d'autres qui sont malades, ils font brûler un cierge devant l'autel de la S^{te} Vierge, lorsqu'une personne est à l'agonie, ils font bénir un cierge, le font brûler auprès du corps d'une personne qui vient de rendre son dernier soupir.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux agricoles et vinicoles. À Orveau, actifs au travail, sobres, économes à l'excès, à Gollainville c'est tout le contraire. - Ils ont besoin de sages lois, de la tranquillité publique pour avoir de l'ouvrage, vendre convenablement le fruit de leurs travaux, et reçoivent le juste prix de leurs labeurs. Ils croient encore un peu aux sorciers. Ils se font guérir par paroles. - Le manque de foi, et la mauvaise volonté. - La destruction de ces deux sources de tant de maux pour la Religion.

Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>La plupart des paroissiens viennent à la messe aux grandes solennités, à Noël, à Pâques, à la Pentecôte et à la Toussaint. Habituellement très peu viennent à la messe. Pour les Vêpres, toujours solitude complète. – Le manque de foi, la mauvaise volonté.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>- Les sacrements ne sont fréquentés ni à Pâques, ni à Noël. Cette année seulement il y a eu 24 enfants de la première communion que j'ai fait faire l'année dernière, qui ont rempli leur devoir le jour de Pâques.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Les enfants sont toujours baptisés 1 mois, 6 semaines, ou 2 mois après leur naissance.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Les mariages ordinairement sont bénis par l'Eglise ; quand ils ne le sont pas, cela vient de ce que ceux qui se présentent au mariage ne trouvent pas d'argent, disent-ils, pour payer soit une dispense soit les cérémonies de l'église, mais en trouvent toujours pour faire des noces qui durent 2 ou 3 jours.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Les malades reçoivent ordinairement les secours de la religion. – La négligence des parents du moribond qui diffère, diffère toujours, la surprise de la mort les empêche de les recevoir.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>- Il n'y a pas de prédications pendant l'Avent. – Pendant le carême ont lieu eux fois la semaine le mardi et le jeudi, à 6 heures du soir, les exercices suivants : chant de cantiques, prière du soir, instruction, chant de cantiques, salut, bénédiction du S^t Sacrement et un chant de cantique. Pendant la semaine sainte, jeudi, vendredi et samedi office à 9 heures. Jeudi soir, instruction, salut au tombeau que l'on élève dans une partie de l'église, quelques personnes passent la nuit ou une partie de la nuit auprès de notre divin Rédempteur ; le vendredi la croix est exposée à l'adoration des fidèles jusqu'à l'office.</i>
Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Les saluts et bénédiction du S^t Sacrement qui sont en usage dans le cours de l'année sont ceux qui sont indiqués dans l'ordo, qui ont lieu seulement après les complies et ceux qui existent pendant le carême.</i>
Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?	<i>Les habitants ont une dévotion particulière à S^t Christophe et à S^t Loup. – Les processions extérieures en usage dans la localité sont : la procession du jour des Rameaux autour du village ; de S^t Marc et des Rogations dans les champs ; de la fête-Dieu dans le village ; de l'Assomption et du jour des morts autour du cimetière. – Il n'y a pas de mois de Marie. – Il y a une congrégation de la S^{te} Vierge, les sœurs de cette confrérie sont au nombre de 30. – Il n'y a pas de réunions de chapelet. – il y a la fête de S^t Vincent, fête des vigneron ; la fête de S^t Eloi, fête des laboureurs.</i>
Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?	<i>Néant.</i>
Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?	<i>Tout ce que je sais, c'est que depuis la grande révolution, il n'y a pas eu de retraites, ni de prédications extraordinaires.</i>
À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?	<i>- 9 ans. – 8 ½. – Quand ils viennent à l'école. – 3 ans ½. – Il n'y a pas de catéchisme spécial pour la première communion. – Pendant 1 heure à 1 heure ½. – 2 fois par semaine, le mardi et le vendredi. – On fait la première communion tous les deux ans.</i>
Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	<i>Les premiers tous les trois mois, les seconds tous les mois.</i>

Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	<i>Les catéchismes sont interrompus durant le cours de l'année pendant 4 mois.</i>
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	<i>On fait le catéchisme seulement pendant la semaine à 11 heures à la sortie de l'école.</i>
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	<i>Dans l'église qui est tout à fait éloignée du bruit et du passage ordinaire.</i>
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	<i>4 jours. Prière du matin, oraison, messe, chant de cantiques, récréation dans la cour du presbytère, instruction, chant de cantiques. Dîner. Récréation. Instruction, exercice pour le jour de la première communion. Récréation. Lecture spirituelle, prière du soir.</i>
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les catéchismes ne sont pas fréquentés parce que les enfans sont occupés chez leurs parens ou vont en service.</i>
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	<i>Néant.</i>
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il y a une école de filles et de garçons, dirigée par un instituteur laïque. Il n'y a pas de frères ni de sœurs.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>L'école est assez bien tenue, sous le rapport moral et religieux.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	<i>Néant.</i>
Quel est le chiffre ordinaire des enfans qui vont à l'école ?	<i>70 pendant 3 mois, 25 à 35 pendant 3 autres mois, aucun pendant la moisson.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes sont séparés par une cloison en planches.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'école est située auprès de l'église, peu éloignée de la maison qui sert de presbytère.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Le maître d'école fait réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfans pauvres ?	<i>Néant.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Néant.</i>

N.A. Vaillant
Vu et trouvé conforme
Trézin, curé doyen de Malesherbes

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Ramoulu a comme curé l'abbé Gabriel-Amable Dubois,
né le 17 novembre 1798, ordonné prêtre le 12 juin 1824, nommé curé de Ramoulu le 27 septembre 1830 ; il décédera le 30 avril 1881.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Ramoulu	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Ramoulu
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>De l'Archidiaconé 7 kilomètres ; du chef-lieu de Doyenné douze kilomètres ; de la ville Episcopale 50 kilomètres.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>Non.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>Population catholique 401. Point de protestans.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>1173 hectares 40 ares 74 centiares.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Trois hameaux ; Boissy le Brouard, Coignepuits et Piponvilliers. Boissy 84 habitans, Coignepuits 77, Piponvilliers 51. Ces trois hameaux sont à peu de chose près à égale distance de la paroisse, qui est de deux kilomètres. Excepté par le dégel, les chemins sont praticables en tout temps.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Les maladies les plus ordinaires sont : gastrite-entérite, & plus particulièrement le charbon qui est très dangereux. Les causes sont la sécheresse du pays, et pour le charbon le peu de soin de faire enterrer les animaux morts de cette maladie.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>À l'époque de l'organisation du culte, la paroisse autrefois prieuré de l'ordre de Malte a été supprimée et réunie à celle d'Engenville ; mais vers 1805 sur les instances des habitans, elle a été rétablie succursale.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>La longueur depuis la tour est de 19 mètres 05 c ; sa largeur de 9 mètres 75 c. Si l'assistance aux offices était ce qu'elle devrait être, elle serait insuffisante pour la population ; au moins j'en juge par les diverses époques de l'année où il y a affluence. L'église est en assez bon état de réparation.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>Je n'ai aucun mémoire constatant l'époque certaine de sa construction ; mais les divers archéologues qui l'ont visitée la fixent au 13^{ème} siècle, en remarquant cependant qu'elle a subi de fortes réparations aux 15 ou 16. Il y a de l'architecture, mais rien d'essentiellement remarquable. Il y a six statues en bois et une en plâtre. Sept tableaux tant grands que petits, mais qui n'offrent aucune valeur artistique. Le grand autel répond assez bien à l'architecture de l'Eglise.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Il y a 3 autels. Celui de la S^{te} Vierge placé parallèlement au grand autel et dans le seul bas-côté existant ; l'autel des fonts baptismaux, et celui de S^{te} Julienne qui se font face ; celui-ci au bas de la chaire et l'autre à côté de la petite porte de l'Eglise.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>Il n'y a aucun bâtiment attenant à l'église et il est très facile d'en faire le tour. Le tabernacle soit intérieurement soit extérieurement est, et ferme parfaitement à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>Non. La lampe existe mais les revenus de la fabrique sont insuffisants pour l'entretenir continuellement.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts baptismaux enclavés dans l'autel qui en porte le nom sont en très bon état et ferment hermétiquement à clé.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>La sacristie placée au chevet de l'Eglise entre le grand Autel et celui de la S^{te} Vierge a 3 mètres 85 c de longueur sur 3 mètres 60 c de largeur. Elle est très saine. Il y a toutes les armoires suffisantes pour les ornements, les linges et tous les autres attributs du culte ; le tout fermant à clé.</i>	

Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>Le principal patron est S^t Pierre ès liens ; et S^t Jean Baptiste est le second.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Non.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>J'ai déjà rappelé que cette Eglise avait été annexée à celle d'Engenville jusqu'en 1805. Cependant elle ne fut pas desservie par le curé de cette paroisse qui s'y refusa toujours, mais par les prêtres voisins, particulièrement ceux de Manchecourt. Ce ne fut qu'en 1808 que M. Charles Durand qui en avait été le Curé-Prieur avant la révolution, revint dans cette paroisse et y résida jusqu'en 1816 où il fut nommé Curé de Bazoches les Gallerandes. De ce moment elle fut vacante et desservie par M. Deschamps curé d'Estouy. Au mois de janvier 1818 M. Charles Lacroix vicaire de Bellegarde y fut nommé et y résida jusqu'à la fin de septembre 1830. À cette époque il fut nommé curé de Malesherbes et remplacé par Gabriël Amable Dubois Curé du Bignon canton de Ferrières. Il prit possession de sa nouvelle paroisse le 4 8^{bre} 1830 & y réside encore.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Non.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	<i>Non.</i>
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière est situé autour de l'église. Il est parfaitement clos de murs avec portes ; une entr'autres fermant à clé. Il y a un endroit particulier pour les enfans morts sans baptême.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Le presbytère appartient à la commune qui l'a racheté en 1818. Il est en assez bon état. Il a 4 chambres habitables. Le presbytère rasseni par les gouttières qui ont été placées est au sud de l'Eglise et à 7 mètres de distance.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>L'Eglise a pour tout bien-fonds un petit morceau de terre échappé à la rapacité des réformateurs de 93 & qui se loue 6 F par an. Le reste de ses revenus provient de la location des places et d'une légère offrande de gerbes de blé que font plusieurs fermiers après la moisson. Nulle fondation.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>Nul revenu ; point de supplément. Le casuel peut s'élever approximativement à 80 ou 90 F. Le chiffre approximatif des messes fournis peut aller à 150 F.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel	<i>Rien.</i>

état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>Les fabriciens sont dans l'usage de faire des quêtes, mais le produit est si minime qu'il me serait impossible de le déterminer. Le tarif des oblations est affiché.</i>
Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Deux ou trois. Par les habitans.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	<i>Non.</i>
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	<i>Il y a un bureau de bienfaisance établi en 1847. Ses ressources qui durent encore, vu le petit nombre de familles pauvres, proviennent d'offrandes volontaires faites alors par plusieurs habitans, et propriétaires résidant. Il y a un ouvroir tenu par l'épouse de l'Instituteur d'où il résulte un grand avantage pour les petites filles de la paroisse.</i>
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	<i>Rien</i>
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	<i>Il y a une petite bibliothèque de bons livres appartenant au curé. Peu de personnes en font usage.</i>
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Je ne pourrais pas dire qu'ils sont religieux ; mais ils sont pour la plupart atteints de la maladie du jour. Ils avouent eux-mêmes franchement qu'ils croient bien à la vérité de ce qu'on leur enseigne ; mais pour la pratique ce n'est plus de mode. Tous ou au moins presque tous sont possesseurs sans cependant être riches. Aussi cette aisance a matérialisé leurs âmes. Ils ne voyent rien au-delà du morceau de terre ou de la pièce d'argent qu'ils pensent acquérir. Si la religion leur offrait pour la vie actuelle les mêmes avantages que la pièce de terre qu'ils cultivent, ils pratiqueraient, & seraient même de sincères et robustes chrétiens. Il est évident que de pareils hommes seraient plutôt religieux que superstitieux.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>À l'exception du temps des grands travaux qui durent depuis la S^t Jean jusqu'après la moisson, les offices sont assez habituellement suivis ; les vêpres néanmoins exceptées ; et la raison en est bien simple. Une partie des hommes va en condition. Ils ne viennent chez eux que le dimanche, et les femmes sont forcées de rester pour raccommoier leurs vêtements.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>À Pâques un certain nombre de femmes ; pour les hommes presque zéro. À Noël quelques grandes personnes et presque tous les enfans qui ont fait leur 1^{ère} communion depuis plusieurs années. À l'assomption de la S^{te} Vierge, les enfans de la 1^{ère} communion et les renouvelans.</i>
Les enfans sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Les enfans sont presque tous baptisés dans la huitaine de leur naissance.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Pas un seul mariage civil.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêchent ?	<i>Il est très rare que les malades meurent sans le secours de la religion, à moins de surprise. Jamais de refus. Sitôt qu'une personne s'est alitée, il faut que le curé y aille sans retard s'il ne veut pas entraver son ministère.</i>

<p>Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?</p>	<p><i>Pendant l'Avent il n'y a que la bénédiction du S^t Sacrement après les vêpres. Pour le Carême les instructions se font, outre celles du dimanche, les Mardis et Jeudis de chaque semaine, depuis la 1^{ère} semaine de carême jusqu'à Jeudi S^t inclusivement. Ces instructions ont lieu, pour faciliter les hameaux, une heure avant le coucher du soleil, autrement il n'y aurait presque personne. Cependant le Jeudi S^t, l'instruction a lieu lorsque tout le monde est rentré des champs.</i></p>
<p>Quels sont les saluts et bénédiction du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?</p>	<p><i>Les Saluts à toutes les grandes fêtes prescrits par l'Ordo. Les 1^{ers} dimanches du mois exposition du S^t Sacrement à la grand'messe et salut et bénédiction après les vêpres. Bénédiction du S^t Sacrement pendant l'Avent et le Carême.</i></p>
<p>Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?</p>	<p><i>Le 16 février confrérie de S^{te} Julienne spéciale à la paroisse. Grand office toute la journée. À la messe instruction presque toujours donnée par un prêtre voisin. L'institution de cette confrérie date de 1773. Pendant une affreuse épidémie qui ravagea la paroisse depuis le 1^{er} janvier jusqu'au mois de juillet, le curé-Prieur mit la paroisse sous la protection de cette sainte, particulièrement honorée au Val S^t Germain, diocèse de Versailles. Depuis cette époque les paroissiens ne se sont pas relâchés dans le culte qu'ils lui rendent. Cette confrérie se compose de 200 membres au moins et presque tous de la paroisse. Confrérie de la S^{te} Vierge, 50 sœurs. Confrérie du S^t Sacrement, 14 membres. Tous les dimanches après les vêpres récitation du chapelet.</i></p>
<p>Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?</p>	<p><i>Depuis 1838 l'œuvre de la propagation de la foi est établie et comporte deux décuries. Les décuries de Sermaises et d'Estouy ont été délaissées, à cause de la difficulté de correspondre avec les membres. La paroisse est donc le centre de 4 décuries.</i></p>
<p>Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?</p>	<p><i>Nul renseignement sur ce point.</i></p>
<p>À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?</p>	<p><i>De huit à neuf ans. Dès cet âge ils commencent à venir au catéchisme ; mais ce n'est qu'à dix ans qu'ils y assistent régulièrement. Ils le fréquent au moins exactement pendant deux ans avant la 1^{ère} communion. Le catéchisme spécialement et immédiatement préparatoire à la 1^{ère} communion commence aussitôt après Pâques et se continue tous les jours de la semaine jusqu'à la première communion qui a lieu tous les ans à la Fête-Dieu, quel que soit le nombre des enfans ; et cela pour faciliter aux enfans de l'année précédente le moyen de renouveler leur première communion, ce qui ne peut avoir lieu dans le cas contraire.</i></p>
<p>Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?</p>	<p><i>Tous les enfans sont confessés la 1^{ère} semaine de l'avent et de carême. Pour ceux qui se préparent à leur première communion, ils suivent la même marche jusqu'au moment où ils sont appelés à se préparer à cette grande action. Sitôt après la Pâque ils se confessent ; puis un mois après ; ensuite la semaine qui précède la 1^{ère} communion par la confession générale.</i></p>
<p>Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?</p>	<p><i>Les catéchismes durent toute l'année. Depuis la Toussaint jusqu'au carême les Dimanche, Mardi et Vendredi. Depuis le carême les Dimanche, Lundi et Vendredi. Depuis Pâque le second catéchisme le Jeudi jusqu'au moment des grands travaux de la campagne. Ensuite ils doivent venir tous les dimanches au catéchisme de persévérance ; ils y assistent bien.</i></p>
<p>Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?</p>	<p><i>Le catéchisme se fait le dimanche de une heure et demie à deux heures et demie. Dans la semaine depuis la Toussaint jusqu'au carême à 8 heures du matin. Depuis le carême jusqu'à la 1^{ère} communion à 7 heures.</i></p>
<p>En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?</p>	<p><i>Le catéchisme se fait à l'Eglise devant l'autel de la S^{te} Vierge.</i></p>

Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	<i>La 1^{ère} communion ayant lieu le jour de la fête-Dieu, les enfans, tant ceux de la 1^{ère} communion que ceux qui la renouvellent, se rendent au presbitère le lundi à 7 heures du matin avec leurs provisions pour la journée. Etant tous réunis ils se rendent en rang et en silence à l'Eglise pour la prière du matin, l'instruction et la messe ; ensuite déjeuner, un peu de récréation, puis le silence pendant lequel les garçons font de petites lectures amusantes et instructives, les filles se livrent à des travaux d'aiguille et à des lectures. Ensuite nouvelle instruction, cérémonies, dîner, récréation, chapelet, prière du soir, examen de conscience sur la manière dont on a passé la journée, départ à 7 heures du soir. Ainsi de suite les trois jours. Le jour de la 1^{ère} communion, les enfans doivent être arrivés tous à 7 heures du matin au presbitère, et ne retournent chez leurs parens que le soir après l'entière clôture des cérémonies.</i>
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Après la première communion, les garçons et les filles assistent généralement au moins pendant une année au catéchisme de persévérance qui a lieu tous les dimanches. Les cachets de 1^{ère} communion et les récompenses ne sont distribués que le jour de l'assomption de la S^{te} Vierge de l'année suivante. À cet âge les enfans étant en grande partie mis en condition, il est difficile de pouvoir les avoir plus long-temps. Les jeunes personnes qui restent persévèrent généralement.</i>
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	<i>Il n'y a point de règlement particulier pour le catéchisme.</i>
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>L'école des filles et des garçons est tenue par un instituteur laïc.</i>
Comment ces divers établissemens sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Sous ce rapport je n'ai aucun reproche à adresser à l'instituteur.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	<i>Rien.</i>
Quel est le chiffre ordinaire des enfans qui vont à l'école ?	<i>Le chiffre ordinaire des enfans fréquentant l'école est de 60 à 65.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes sont parfaitement séparés.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'école est à peu de distance de l'Eglise et du presbytère.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>L'instituteur fait exactement réciter la lettre du catéchisme la veille des réunions à l'église.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfans pauvres ?	<i>Nullement nécessaire.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>L'instituteur est autorisé à tenir école d'adultes ; mais elle est peu fréquentée.</i>

M. le Curé de Ramoulu n'a pas signé ses réponses qui sont, je pense, assez exactes à l'exception de la quête qui a été prise dans le sens d'une quête faite en faveur de l'église. Nulle part dans le canton il n'y a de quête en faveur du Curé.

L'écriture est bien celle de M. Dubois.

Trézin, curé doyen de Malesherbes

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Sermaises a comme curé l'abbé Aignan-Denis Porthault,
né le 17 novembre 1809, ordonné prêtre le 24 mai 1834, nommé curé de Ramoulu et desservant de Rouvres le 29 mai 1837 ; il décédera le 19 avril 1879.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Sermaises	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Sermaises
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>Distance de Sermaises à Pithiviers 14 kilomètres ; de Malesherbes, 17 kilom. D'Orléans 54 kilom.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>Une seule commune.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>Population catholique 800 hab.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>2069 hectares 12 a 22 c.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Trois hameaux. Dréville, Enzanville et Mérobes. Dréville à un kilomètre de Sermaises, 100 habit. Enzanville à 2 kilomètres ½ de S. 100 habitants. Mérobes à 2 kilomètres ½, 20 hab. Sermaises 580 hab. les communications sont faciles, les chemins sont bons en été, assez mauvais en hiver.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>L'air de Sermaises est sain, on ne remarque pas qu'une maladie règne plus qu'une autre.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>Succursale depuis 1802.</i>	
Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>Lorsque les travaux de restauration maintenant en cours d'exécution seront terminés, l'Eglise aura 28 mètres de longueur sur 14 m de largeur dans œuvre. Elle est suffisante pour la population.</i>	
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>Cette église où domine le style ogival forme un carré long divisé en trois nefs par deux rangs de piliers de forme irrégulière, et remarquables par l'ornementation de leurs chapiteaux. La hauteur de l'édifice sous clef de voûte est de 14 mètres. Toute cette construction est d'une grande hardiesse. Il n'existe aucun objet d'art digne de ce nom. Les boiseries du maître-autel sont belles, mais pas en rapport avec le style de l'édifice. Sa construction paraît remonter au 12^{ème} siècle.</i>	
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>4 chapelles. 4 autels.</i>	
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'église est isolée de tout édifice profane à l'est, au nord et à l'ouest. Au sud, elle longe un jardin qui est une propriété particulière. En conséquence on ne peut en faire extérieurement le tour. Le tabernacle est en bon état et ferme à clé.</i>	
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>La lampe est allumée les fêtes et dimanches.</i>	
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>Les fonts baptismaux en pierre sont en bon état. Ils sont faits de telle sorte qu'il serait difficile de les faire fermer à clé. Ils sont d'ailleurs environnés d'une grille.</i>	
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>La sacristie placée a 4 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur. Les armoires sont à peine suffisantes pour contenir les ornemens, &c. Les armoires qui servent aux vases sacrés &c ferment à clé.</i>	
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>Patron principal S^t Martin ; patron secondaire S^t Loup de Sens.</i>	

Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>L'Eglise de Sermaises possède une parcelle de la vraie croix. Puis une relique de S^t Loup (un os de la seconde phalange de sa main) donnée en 1700 par l'archevêque de Sens. M^{gr} Fayet, lorsqu'il est venu confirmer à Sermaises en a reconnu l'authenticité.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>M. Delanoue nommé en mort à Sermaises en 1804. De 1804 à 1808 M. Pitou nommé à la cure de Malesherbes en 1808. De 1808 à 1825 François Gille mort à Sermaises en 1825. De 1825 à 1836 M. rézin, présentement curé de Malesherbes. De 1836 à 1837 M. Chaumuseau, présentement curé à Chaingy.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Point d'autres édifices consacrés au culte.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	<i>Point de chapelles domestiques.</i>
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière situé à l'est, à 100 mètres de l'église, est convenablement clos. Il y a une partie affectée aux enfants morts sans baptême et aux suicidés.</i>
À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Le presbytère appartient à la fabrique ; il est assez salubre, mais peu solide. Il renferme quatre chambres habitables. Le jardin est entouré de bâtiments qui en forment la clôture. Les ouvriers y viennent pour réparer les toitures. La distance de l'Eglise est de 3 mètres.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>Rentes sur l'Etat et sur particuliers 80 F chargées de 15 messes basses de fondation. Ces fondations au nombre de 13 remontent pour la plupart à la 1^{ère} moitié du 17^{ème} siècle. Parmi les fondateurs on remarque Raymond Duchesne chanoine de Laon et Guillaume Thomas curé de Sermaises. Les autres étaient de la paroisse, ou y possédaient des biens.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>Pas de revenu ; pas de supplément. Casuel 350 F. Honoraires de messes 100 F.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>On fait la quête chaque dimanche, le produit annuel est d'environ 30 F. Le tarif et le tableau sont affichés. Note du Doyen : Quête prise dans le sens d'une quête faite pour l'église.</i>

Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	<i>Point d'usines.</i>
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	<i>Un bureau de bienfaisance dont le revenu est de 40 ou 50 F.</i>
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	<i>Non.</i>
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	<i>Non.</i>
Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?	<i>Mes paroissiens n'ont guère d'habitudes religieuses. J'ai remarqué qu'ils viennent en plus grand nombre à l'Eglise le jour de la Toussaint, le dimanche des rameaux et le soir du Jeudi Saint. Le Vendredi S^t, je pense que tous ou presque tous viennent faire leurs prières aux trois autels. Si on ne les voyait que ce seul jour, on les prendrait pour de fervents chrétiens. L'occupation du plus grand nombre est l'agriculture. Il y a aussi un certain nombre d'artisans. En général les Beaucerons sont laborieux. Les obstacles que rencontre le S^t ministère sont l'attachement aux biens, l'indifférence et par-dessus tout le manque de foi, puis les cabarets, les danses qui sont en partie la source et l'aliment de ces funestes dispositions.</i>
Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Les offices sont peu suivis ; les causes sont les mêmes que ce que je viens d'indiquer.</i>
Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?	<i>Les sacrements sont peu fréquentés à Pâques, moins à Noël et bien moins encore aux autres fêtes de l'année. 60 à peine : pas d'hommes.</i>
Les enfants sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?	<i>Ordinairement les enfans ne sont baptisés que quinze jours ou trois semaines après leur naissance, quelques fois ils ont plus d'un mois.</i>
Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?	<i>Pas toujours, surtout lorsque les futurs sont âgés ou veufs ou lorsqu'ils ont besoin de dispenses.</i>
Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?	<i>Pas toujours. Le respect humain, le manque de foi en sont la cause.</i>
Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?	<i>Outre le dimanche, il y a pendant le Carême une instruction le jeudi soir. Le Jeudi S^t il y a office le matin, salut et instruction le soir. Vendredi et samedi S^{ts}, office le matin à 9 h.</i>
Quels sont les saluts et bénédictions du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?	<i>Ceux marqués dans le bref. Puis les saluts des o.o et ceux pour les biens de la terre les cinq derniers jours d'avril et les cinq premiers jours de mai. Ces Saluts se chantent à la chute du jour.</i>

<p>Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?</p>	<p><i>Il y a à Sermaises deux confréries, une de la S^{te} Vierge et une de S^t Loup. La première a peu d'importance ; les membres présentent à leur tout le pain bénit aux fêtes de la T.S.V. et donnent 2 sous ½ chaque année. La confrérie de S^t Loup a plus d'importance sous le rapport temporel, c'est une des principales ressources de la fabrique. Le premier dimanche se septembre et le second dimanche après Pâques, il se fait un assez grand concours de fidèles qui viennent vénérer les reliques du saint que l'on porte en procession avant la G^d messe autour du bourg. Les fermiers font célébrer une messe le jour de S^t Eloi et la compagnie des pompiers le jours de S^{te} Barbe.</i></p>
<p>Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?</p>	<p><i>Sermaises avec Mainvilliers, Audeville et Morville forme une décurie.</i></p>
<p>Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?</p>	<p><i>Pendant tout le carême de 1847 un missionnaire que M. Caillau m'avait envoyé a fait des instructions trois fois par semaine. les efforts de son zèle ont été nuls ou à peu près.</i></p>
<p>À quel âge les enfants commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?</p>	<p><i>Les enfans commencent à se confesser à 7 ou 8 ans. Ils viennent assez régulièrement au catéchisme pendant les deux années qui précèdent la 1^{ère} communion. Le catéchisme se fait pendant huit mois, trois fois par semaine et la première communion tous les ans.</i></p>
<p>Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?</p>	<p><i>Les petits enfans se confessent deux fois par an, ceux qui se préparent à leur première communion, tous les cinq ou six semaines.</i></p>
<p>Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?</p>	<p><i>Les catéchismes sont interrompus pendant quatre mois depuis le mois de juillet jusqu'au mois de novembre.</i></p>
<p>Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?</p>	<p><i>Le catéchisme se fait le mardi et le vendredi à 11 h, et le dimanche après vêpres.</i></p>
<p>En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?</p>	<p><i>Dans l'Eglise.</i></p>
<p>Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?</p>	<p><i>La retraite préparatoire à la 1^{ère} communion dure trois jours, les enfans se réunissent à l'Eglise à 7 heures ^¾ pour y faire la prière qui est suivie de réflexions appropriées à leurs besoins ; après la messe ils vont déjeuner ; puis rentrent à 10 h à l'Eglise. De 10 h à midi instructions, explication d'un règlement de vie, lectures appropriées, chant des cantiques. De midi à deux heures dîner, récréation. De 2 h à 3 h ½ mêmes exercices que le matin. De 3 h ½ à 4 h, récréation. De 4 h à 5 h ½ répétition des cérémonies de la 1^{ère} communion, prière du soir, examen de conscience, récapitulation sommaire des instructions de la journée.</i></p>
<p>Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?</p>	<p><i>Après la première communion, les catéchismes sont fréquentés le dimanche par une partie des filles et quelques garçons jusqu'à la seconde communion.</i></p>
<p>Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.</p>	<p><i>Pas de règlement écrit.</i></p>

Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>Il y a une école de garçons tenue par un instituteur communal et une école de filles dirigée par une institutrice privée.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	<i>Convenablement, au moins l'école de filles.</i>
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	
Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>Presque tous les enfans vont à l'école pendant 5 ou 6 mois de la mauvaise saison. Pendant l'hiver l'instituteur peut réunir 80 enfans, l'institutrice 50.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Les sexes sont séparés de fait, l'instituteur a peu de filles.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>Les écoles sont près de l'Eglise et du presbytère.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Il la fait réciter convenablement.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Non.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Quelques élèves vont prendre des leçons le soir. Résultats insignifiants.</i>

*À l'exception des quêtes tout est conforme.
Pour certifier l'écriture de M. le Curé de Sermaises.
Trézin, curé doyen de Malesherbes*

Au moment de l'enquête diocésaine de 1850, la paroisse de Rouvres est desservie par l'abbé Porthault, curé de Sermaises.

Diocèse d'Orléans (1850) Paroisse de Rouvres	Archidiaconé de Pithiviers	Doyenné de Malesherbes Commune de Rouvres
Quelle est la distance du chef-lieu d'Archidiaconé ? du chef-lieu de Doyenné ? de la ville Episcopale ?	<i>À 18 kilomètres de Pithiviers. 16 kilom. de Malesherbes. 58 kilom. d'Orléans.</i>	
La paroisse comprend-elle plusieurs communes ?	<i>Une seule.</i>	
Quel est le chiffre exact de la population : catholique, protestante ?	<i>Population catholique 330 hab.</i>	
Quelle est la superficie en hectares ?	<i>986 hectares 94 a 37 c.</i>	
Quel est le nombre de hameaux, leur population, leur nom, leur distance exacte de l'église paroissiale ; état des chemins, facilité des communications.	<i>Un hameau, Ansonville, à un kilom. de Rouvres, 40 habit. communications faciles.</i>	
Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément et quelles en sont les causes ?	<i>Le pays est sain.</i>	
L'église est-elle cure, succursale, chapelle vicariale, annexe, chapelle de secours ; et depuis quand ?	<i>Erigée en succursale en 1846.</i>	

Quelle est la longueur de l'église, sa largeur ? Est-elle suffisante pour la population ? En quel état de réparation est-elle ?	<i>Longueur 12 mètres, largeur 5 m. Elle est suffisante pour la population. Elle est peu solide ; elle n'a qu'une nef.</i>
Date de sa construction. – Est-elle remarquable sous le rapport de l'art ? Y a-t-il dans l'église des statues, des tableaux, des objets d'art ou antiques ? Sont-ils convenables et bien conservés ? La décoration intérieure est-elle en rapport avec le style de l'édifice ?	<i>Je crois cette église ancienne, mais elle ne présente aucun indice qui puisse faire juger de la date précise de sa construction. Elle n'est remarquable sous aucun rapport.</i>
Combien y a-t-il dans l'église de chapelles distinctes et séparées, combien d'autels ?	<i>Un autel.</i>
L'église est-elle isolée de tous les édifices profanes ? Peut-on extérieurement en faire le tour ? Quel est l'état intérieur et extérieur du tabernacle ? Ferme-t-il à clé ?	<i>L'église est isolée. On peut en faire extérieurement le tour. Le tabernacle est en bon état et ferme à clé.</i>
Y a-t-il une lampe toujours allumée devant le T.S. Sacrement ?	<i>On n'y conserve pas le S^t Sacrement.</i>
En quel état sont les fonts baptismaux ? Sont-ils fermés à clé ?	<i>En bon état. Ferment à clé.</i>
Y a-t-il une sacristie ? Quelles sont ses dimensions ? Est-elle salubre ? Y a-t-il assez d'armoires pour les ornements, linges d'autel, etc. ; les armoires qui servent aux vases sacrés, aux saintes Huiles ferment-elles à clé ?	<i>La sacristie a 3 mètres de long et un peu moins de 3 m de large. Elle est humide. Les armoires suffisent pour les ornements, elles ferment à clef.</i>
Quels sont les saints titulaires ; patrons de la paroisse ; principal, secondaire ?	<i>S^t Jean Baptiste.</i>
Y a-t-il des Reliques ? Quelles sont-elles ? Quelle est leur authenticité ?	<i>Point de reliques.</i>
Noms des curés depuis 1802 – Durée de leur administration.	<i>Desservie par les curés de Sermaises.</i>
Y a-t-il, indépendamment de l'église paroissiale, d'autres édifices consacrés au culte : oratoire public, chapelle d'hospice, lieu de pèlerinage ?	<i>Non.</i>
Y a-t-il sur la paroisse des chapelles domestiques ? Où sont-elles situées ? Sont-elles tenues convenablement ? Depuis quand et à quelles conditions sont-elles érigées ? Y conserve-t-on le saint Sacrement ?	
Où est situé le cimetière ? Quelle est sa distance de l'église ? Est-il convenablement clos ? Y a-t-il une partie affectée aux cultes non catholiques, aux enfants morts sans baptême, aux suicidés ?	<i>Le cimetière touche à l'église, et est enclos convenablement. Une partie est affectée aux enfans morts sans baptême et aux suicidés.</i>

À qui appartient le presbytère : à la commune ou à la fabrique ? Est-il à loyer ? En quel état de réparation est-il ? Combien de chambres habitables renferme-t-il ? A-t-il des dépendances, des servitudes ? Quelles sont-elles ? À quelle distance est-il de l'église ? Est-il salubre ?	<i>Point de presbytère.</i>
Quels sont les revenus de l'église en biens-fonds, rentes sur l'État et sur particuliers ? Quelles sont ses charges ? Y a-t-il des fondations ? Quand, par qui, à quelles conditions ont-elles été faites ?	<i>En biens-fonds près de deux hectares loués 64 F. Point de fondation.</i>
La cure a-t-elle des revenus ? lesquels ? Y a-t-il un supplément, par qui est-il fait, quel est-il ? Quel est le chiffre approximatif du casuel, non compris les honoraires de Messes ? Quel est le chiffre approximatif des honoraires de Messes fournis par la paroisse ?	<i>Pas de revenu ; pas de supplément. Casuel 80 F. Honoraires de messes 5 F.</i>
Y a-t-il un ou plusieurs Vicaires ? Depuis quand ? Combien reçoivent-ils du gouvernement, de la commune, de la fabrique ? Quel est le chiffre approximatif du casuel vicarial ? Y a-t-il un logement pour les Vicaires ? En quel état est-il ? Ce logement serait-il possible dans le presbytère même ?	
Est-on dans l'usage de faire la quête ? Quel en est le produit ? Le tarif des oblations et le tableau des fondations sont-ils affichés dans la sacristie ?	<i>La quête faite chaque dimanche et aux noces, produit environ 15 F. Le tarif est affiché. Note du Doyen : Point de quête pour le curé.</i>
Y a-t-il beaucoup de familles pauvres ? Comment sont-elles secourues ? Y a-t-il assez de familles riches ou aisées pour les assister ?	<i>Il y a peu de familles pauvres, et elles peuvent être secourues.</i>
Y a-t-il des usines ou fabriques, et en quel nombre ?	<i>Point d'usines.</i>
Y a-t-il un bureau de bienfaisance, des dames de charité, une conférence de Saint-Vincent de Paul, des sociétés de secours mutuels, ou d'autres bonnes œuvres : pour les ouvriers, les malades, les enfants, les vieillards ; ouvriers, crèches, salles d'asile ? Quelles sont leurs ressources ?	<i>Point de bureau de bienfaisance.</i>
Y a-t-il un hospice ? des Frères ou des Sœurs pour le desservir ou pour porter des secours à domicile ?	<i>Non.</i>
Y a-t-il une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens ? Est-elle nombreuse ?	<i>Non.</i>

<p>Quelles sont les habitudes religieuses de vos paroissiens, leur genre d'occupation, leurs qualités, leurs besoins ; les obstacles que rencontre le saint ministère et les ressources pour le bien ? Y a-t-il des superstitions, et lesquelles ?</p>	<p><i>Ils n'ont point d'habitudes religieuses. Presque tous travaillent à la terre. Ils sont laborieux, comme la plupart des habitans de la Beauce.</i> <i>Les principaux obstacles que rencontre le S^t ministère sont l'orgueil, l'avarice, l'incrédulité. Les ressources sur le bien sont à peu près nulles.</i> <i>il y a peu de superstitions.</i></p>
<p>Les Offices sont-ils habituellement suivis ; et s'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?</p>	<p><i>Les offices ne sont pas suivis ; les causes sont les mêmes que plus haut.</i></p>
<p>Les Sacrements sont-ils fréquentés à Pâques, à Noël, aux principales fêtes de l'année, et même plus souvent ?</p>	<p><i>Quelques enfans seulement font leurs Pâques.</i></p>
<p>Les enfans sont-ils toujours baptisés, et aussitôt après leur naissance ?</p>	<p><i>Plusieurs ne sont baptisés que un mois ou deux après leur naissance.</i></p>
<p>Les mariages sont-ils toujours bénis par l'Eglise ?</p>	<p><i>Pas toujours.</i></p>
<p>Les malades reçoivent-ils toujours les secours de la Religion ? Quelles causes les en empêche ?</p>	<p><i>Rarement.</i> <i>Le manque de foi les empêche.</i></p>
<p>Quels sont les exercices particuliers, les prédications pendant l'Avent, le Carême, et la semaine Sainte ; jours et heures ?</p>	<p><i>Point d'exercice particulier. Pendant le Carême l'instruction se fait le dimanche pour le petit nombre de personnes qui assistent à la messe ; dans un autre tems il n'y aurait personne.</i></p>
<p>Quels sont les saluts et bénédictions du S.S en usage dans le cours de l'année ? Sont-ils autorisés ?</p>	
<p>Quelles sont les dévotions particulières, processions extérieures en usage dans la localité, mois de Marie, congrégation de la Sainte Vierge et autres confréries ; réunions du Chapelet, fêtes et associations de corps d'état ? Nombre des membres de chacune des associations pieuses ?</p>	<p><i>Point de dévotions particulières.</i></p>
<p>Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont-elles établies ?</p>	<p><i>Non.</i></p>
<p>Y a-t-il longtemps que des retraites ou prédications extraordinaires ont été données Quel en a été le fruit immédiat et permanent ?</p>	<p><i>En 1847 le missionnaire qui prêchait le carême à Sermaises est allé donner quelques instructions. Il n'en est résulté aucun fruit.</i></p>
<p>À quel âge les enfans commencent-ils à se confesser ? à venir au catéchisme ? Y viennent-ils régulièrement ? Pendant combien de temps y vont-ils avant la première communion ? Y a-t-il un catéchisme spécial et immédiatement préparatoire à la première communion ? Pendant combien de temps se fait-il et combien de fois par semaine ? Fait-on la première communion tous les ans ?</p>	<p><i>Les enfans commencent à se confesser à 8 ou 9 ans.</i> <i>Ils viennent au catéchisme avec ceux de Sermaises. La 1^{ère} année, ils n'y viennent que pendant l'été.</i></p>

Quelle est la règle pour la fréquence des confessions, soit des petits enfants, soit de ceux qui se préparent à la première communion ?	<i>Voyez Sermaises.</i>
Les catéchismes sont-ils interrompus durant le cours de l'année ? Pendant combien de temps ?	
Fait-on le catéchisme le dimanche ou pendant la semaine, avant ou après les offices ; à quelles heures ?	
En quel lieu ? est-ce dans une chapelle tout à fait séparée ; ou du moins éloignée du bruit, du passage et du service ordinaire de l'église ?	
Combien de jours dure la retraite préparatoire à la première communion ou à la confirmation ? Quels en sont les exercices ?	
Après la première communion, les catéchismes sont-ils fréquentés, par les garçons, par les filles ? Pendant combien de temps ? S'ils ne le sont pas, quelle en est la cause ?	<i>Quelques enfans renouvellent leur première communion. Ils ne reviennent pas au catéchisme à Sermaises.</i>
Existe-t-il un règlement écrit pour les catéchismes ? S'il existe, en envoyer copie.	
Combien y a-t-il d'institutions, de pensions, d'écoles de filles et de garçons ? Par qui sont-elles dirigées ? Y a-t-il des frères, des sœurs ?	<i>L'école que dirige l'instituteur pourrait être mieux tenue.</i>
Comment ces divers établissements sont-ils tenus sous le rapport moral ou religieux ?	
Les Frères ou les Sœurs chargés du soin des malades ou des écoles, ont-ils des moyens suffisants et assurés d'existence ? lesquels ?	
Quel est le chiffre ordinaire des enfants qui vont à l'école ?	<i>De cinquante à 60 pendant l'hiver.</i>
Les sexes y sont-ils séparés ?	<i>Non.</i>
L'école est-elle éloignée de l'église, du presbytère ?	<i>L'école est près de l'Eglise.</i>
Le maître d'école fait-il réciter exactement et convenablement la lettre du catéchisme ?	<i>Il la fait réciter convenablement.</i>
Y a-t-il dans la paroisse des personnes charitables qui veulent bien instruire gratuitement les enfants pauvres ?	<i>Non.</i>
Y a-t-il des écoles d'adultes ? Réunissent-elles beaucoup d'élèves ? Quels en sont les résultats ?	<i>Point d'écoles d'adultes.</i>

*Vu et trouvé conforme. Pour certificat de l'écriture de M. Porthault.
Trézin, curé doyen de Malesherbes*